

Identités culturelles et appartenances sociales

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **129 (2011)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chapitre 10

IDENTITÉS CULTURELLES ET APPARTENANCES SOCIALES**10.1 Remarques sur l'origine des individus inhumés**

L'étude des pratiques funéraires liées à la présence de mobilier dans les tombes a montré que celles-ci correspondent à ce que l'on observe généralement dans les nécropoles de Suisse occidentale: la règle est d'inhumer sans mobilier, parfois avec un objet à valeur symbolique – dans nos régions le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture, plus rarement un autre objet lié au costume ou à la parure (cf. chap. 9). La disparition de ce type de dépôts vers la fin du VII^e s., observée en de nombreux endroits, est plus difficile à mettre en évidence au travers des découvertes du Clos d'Aubonne, en raison de l'effectif restreint des tombes datées de la phase C. Le calcul des proportions de sépultures avec des objets pour chaque phase confirme cependant une tendance à la diminution du mobilier funéraire au cours du temps. Les modes d'aménagement des tombes et leur évolution, tout comme les réutilisations des structures en matériaux solides, accompagnées ou non de réductions, correspondent également aux usages régionaux, ceux d'une population romanisée¹. L'image générale dégagée par le site correspond notamment à celle de Sézegin et d'autres grandes nécropoles rurales, image que l'on retrouve, avec des variantes, dans des sites urbains (Yverdon –

Pré de la Cure, Kaiseraugst) et/ou liés à des églises (Sion – Sous-le-Scex, Roissard)².

Sur cette toile de fond se détachent, à diverses périodes, des objets ou des ensembles de mobilier particuliers, dont la forme, l'abondance et/ou la richesse contrastent avec ce que l'on observe habituellement. Ces inventaires peuvent être examinés sous différents angles, mais l'un des principaux filtres, pour l'époque qui nous concerne, est celui de l'appartenance culturelle. L'attribution des vestiges du haut Moyen Age à l'un ou l'autre des peuples installés en Gaule suite aux vagues de migrations successives attestées par les sources historiques a dominé la recherche dès ses débuts et durant une bonne partie du XX^e s.³. Les objets et les structures retrouvés sur le territoire supposé de l'un ou l'autre de ces peuples lui était automatiquement attribués: ainsi sont apparues les tombes en dalles burgondes, les plaques-boucles burgondes et même la céramique burgonde. Cette image a été depuis largement corrigée, grâce notamment aux travaux de Max Martin, qui ont permis de remettre au premier plan la population locale, les *Romani*, descendants des Gallo-Romains. Les ensembles qui contrastent avec les coutumes généralement observées sont aujourd'hui analysés et interprétés en fonction de l'origine des objets qui les composent et de leur datation. C'est cette démarche que nous appliquons

¹ Sur les différents critères susceptibles de définir les pratiques funéraires de la population de tradition romane, cf. Leitz 2002, pp. 128-129.

² Sézegin: Privati 1983; Martin 1986c. Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000. Kaiseraugst: Martin 1991. Sion – Sous-le-Scex: Antonini 2002. Roissard: Colardelle 1983.

³ Cf. chap. 2.1; Leitz 2002, p. 128.

aux quelques découvertes concernées de la nécropole du Clos d'Aubonne⁴.

10.1.1 Crâne déformé et boucle réniforme cannelée

La découverte d'un crâne déformé dans la tombe T455 du Clos d'Aubonne (fig. 182) renvoie à la longue discussion sur les témoins archéologiques de l'installation des Burgondes dans la région lémanique et la vallée du Rhône, thème qui a récemment fait l'objet de la thèse de Katalin Escher⁵. Nous ne reviendrons pas ici sur la question de l'attribution du modelage des crânes, qui a été largement débattue dans des publications récentes : un relatif consensus s'est établi aujourd'hui en faveur de l'hypothèse que, lorsqu'elle est attestée dans des contextes clairement datés, cette pratique peut être attribuée sinon aux Burgondes eux-mêmes, du moins à des individus d'origine « orientale » (danubienne ou alano-sarmate), mêlés à leur peuple lors de leur installation en Sapaudia⁶. Ces crânes constituent bien en

ce sens des marqueurs de la présence burgonde (cf. ci-dessous).

La défunte de T455 portait une boucle en fer qui présente, outre les rainures destinées à l'incrustation des fils de métal, un anneau cannelé (cf. chap. 6.1.2, fig. 69, n° 3). Cette particularité la rapproche d'un groupe de boucles réniformes et côtelées, étudié par Katalin Escher, dont on trouve des exemplaires en fer, certains damasquinés, dans la région lémanique (Genolier, Nyon – Clémenty, Yvoire) ainsi que dans le département du Jura (Monnet-la-ville, Crotenay)⁷. Une boucle en fer de ce type a également été mise au jour à Kahl am Main (D, Bavière), dans la nécropole attribuée aux Burgondes établis sur le Rhin. On peut signaler encore une pièce en bronze, conservée au musée de Genève mais qui provient sans doute de Bad Kreuznach (Rhénanie Palatinat), *castrum* du limes rhénan au sud-ouest de Mayence, immédiatement voisin de la zone occupée par les Burgondes vers 400⁸.

Ces exemplaires dérivent sans doute de modèles côtelés en métaux précieux, tels ceux retrouvés dans la région de Dijon, datés par K. Escher de la 1^{ère} moitié ou plus précisément du 2^e tiers du V^e s., et dont les antécédents sont présents dans le mobilier germanique et danubien de la fin du IV^e et du V^e s. Il faut retenir ici leur datation précoce, leur apparition sur des sites où une présence burgonde est attestée par ailleurs, et, dans le cas de La Tour-de-Peilz, son appartenance à une femme dont le crâne est déformé artificiellement.

La thèse de Katalin Escher prend en compte la totalité des objets datés entre la fin du IV^e et le milieu du VI^e s., mis au jour sur le territoire du Deuxième royaume burgonde et susceptibles de constituer des témoins archéologiques de la présence de



Fig. 182. Crâne déformé de la tombe T455 (photo: M. Vautravers).

⁷ Escher 2005, I, pp. 376-379. Yvoire : Serralongue/Treffort 1995, pp. 406, 418-420, fig. 6; Billoin *et al.* 2006, p. 243, fig. 12; pièce associée à une plaque-boucle du groupe D, dans un coffre de dalles; l'usure de la boucle cannelée et damasquinée suppose un assez long usage : l'enfouissement de cet ensemble pourrait bien être daté de la 1^{ère} moitié du VI^e s., au plus tard vers le milieu de ce siècle. L'état très perturbé de la tombe (cf. fig. 2) ne permet pas, à notre avis, d'exclure que les deux pièces ne soient pas contemporaines, et d'imaginer que la boucle ait appartenu à l'origine à la première inhumation.

⁸ Escher 2005, I, p. 377; Die Alamannen, Cat. expo. 1997, fig. 84.

⁴ Pour des approches récentes, cf. Gaillard de Sémainville (éd.) 1995; Die Franken, Cat. expo. 1996, pp. 110-120; Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 261-268; Passard *et al.* (éd.) 2003; SPM 6 (2005), pp. 317-329; Motschi 2007, p. 134, avec litt.

⁵ Escher 2005. Cf. aussi Gaillard de Sémainville (éd.) 1995; Gaillard de Sémainville 2003; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 285-289; Steiner 2003. Le crâne de T455 a été publié par Christian Simon (Simon 1995, p. 213, fig. 3, E).

⁶ Cf. en dernier lieu Steiner 2003, p. 184; Escher 2005, II, pp. 681-685; SPM 6 (2005), p. 174.

Burgondes⁹. Outre le crâne déformé et la boucle de T455, trois boucles en fer du Clos d'Aubonne (T5-1, T161-1, T596-1) ainsi que la plaque-boucle damasquinée de T22 figurent dans cette publication.

La forme cintrée (ou réniforme) des pièces de T5 (pl. 1) et de T596 (fig. 69, n° 1) découle probablement des boucles et plaques-boucles romaines tardives, et permet une datation précoce, principalement de la 2^e moitié du V^e ou de la 1^{ère} moitié du VI^e s.¹⁰ Leur dépôt comme objet unique dans les sépultures correspond bien aux pratiques funéraires propres aux descendants des Gallo-Romains (chap. 9.1). Il faut cependant relever que les boucles de cette forme sont présentes dans les nécropoles contemporaines de l'époque du Deuxième royaume burgonde, et qu'on les trouve sur des sites où la présence de Burgondes est attestée par d'autres indices, notamment des crânes déformés et/ou des fibules germaniques, comme à Beaune, Sézegnin, Saint-Prex, etc.

La boucle réniforme damasquinée de T161 (fig. 69, n° 2) s'intègre dans une petite série de découvertes effectuées sur le territoire burgonde, qui comprend les exemplaires de Saint-Martin-du-Frêne, de Crotenay, d'Yverdon et de Cramans (dép. Jura)¹¹. Ce type de boucles est bien connu tant dans le nord de la Gaule que dans les régions rhénanes, notamment aux environs de Bâle (cf. chap. 6.1.2). Si leur utilisation paraît être pour l'essentiel limitée au V^e et au début du VI^e s., les exemplaires de Crotenay et d'Yverdon sont associés à des fibules dont la datation s'étend jusque dans le 2^e tiers du VI^e s. Ce type de boucle est fréquemment agrémenté d'une petite plaque richement ornée, ovale ou rectangulaire, comme celle de la tombe T22.

Cette dernière, en fer damasquiné de cercles ocellés (fig. 80), appartient à un type connu du sud de l'Angleterre aux régions rhénanes (cf. chap. 6.1.4). Quatre exemplaires sont recensés sur le territoire du

Deuxième royaume burgonde¹². Ceux de Crotenay et de La Tour-de-Peilz se trouvaient seuls dans les tombes; le contexte de découverte des deux autres exemplaires, Charnay-les-Chalons et Saint-Prex, n'est pas connu. L'ensemble de ces pièces a pour modèles des plaques-boucles romaines tardives en bronze portant les mêmes motifs de cercles ocellés. Leur bonne facture et leur association à un riche mobilier dans certaines tombes indiquent qu'elles ont été adoptées par des membres de l'aristocratie germanique¹³. Plusieurs exemplaires de ce type de plaque-boucle ont aussi été mis au jour dans la nécropole de Schleithem (SH), située en territoire alaman – nécropole où l'on trouve également des crânes déformés¹⁴. Nous ne pouvons toutefois totalement suivre l'hypothèse de Katalin Escher selon laquelle, d'après leur datation et leur relative fréquence sur le territoire du Deuxième royaume burgonde, il faut les mettre en relation avec la présence de ce peuple: aucun des exemplaires examinés n'est en effet directement associé à d'autres éléments de tradition germanique ou orientale (fibules, châtelaines, crânes déformés) – même si tous proviennent de sites où l'on trouve de tels indices. On ne peut à notre avis totalement exclure que des Gallo-Romains les aient également portées, et même, selon la coutume de l'offrande unique, déposées dans les tombes¹⁵.

L'examen de ces quelques pièces atteste l'enfouissement d'objets datables de la période de l'installation des Burgondes et de la mise en place de leur Deuxième royaume, dans un petit nombre de tombes de la nécropole du Clos d'Aubonne. Seule la femme au crâne déformé portant une boucle cannelée peut vraiment être considérée comme une personne liée à la migration de ce peuple. Les autres boucles, réniformes et/ou damasquinées, apparaissent sur des

⁹ Escher 2005.

¹⁰ Escher 2005, I, pp. 374-375, avec un exemplaire dans un contexte romain tardif à Meyzieu (fin IV^e-début V^e s.). Des boucles réniformes mises au jour à Yverdon – Pré de la Cure (T137 et T108), dont l'anneau est plus massif et qui présentent un ardillon à base cubique, pourraient être un peu plus tardives (jusque dans les deux premiers tiers du VI^e s.): Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 133-134, fig. 102.

¹¹ Escher 2005, I, p. 375.

¹² Escher 2005, pp. 391-393, carte p. 394. Crotenay: T241.

¹³ Böhme 1994; Garscha 1962, pp. 139-143.

¹⁴ Burzler *et al.* 2002; boucles: pp. 136-137, 139, 198-200; crânes déformés: pp. 357-359 (3 femmes: T424, T552 et T719B). Sur d'autres découvertes en territoire alaman, cf. Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 341-342; ces crânes sont considérés comme appartenant à des individus originaires d'Europe centrale (Thuringe, Bohême) ou des régions danubiennes. Cf. aussi G. Perréard Lopreno in: SPM VI (2005), p. 174, fig. 91.

¹⁵ K. Escher (2005, II, 824) écrit d'ailleurs que «...elles n'étaient peut-être pas réservées aux Barbares».

sites révélant d'autres indices d'une présence burgonde, mais ne paraissent pas vraiment spécifiques à ce peuple. Leur forme et la technique d'ornementation utilisée sont issues de traditions romaines.

A l'exception de l'exemplaire de T596, les pièces évoquées sont réunies dans le même secteur, la partie nord de la zone fouillée, qui révèle d'autres témoignages de l'utilisation de la nécropole dès le V^e s. (cf. par ex. T16 et T20). Comme à Sézegnin et à Lausanne – Bel-Air, on ne trouve pas à La Tour-de-Peilz de tombes précoces à fibules en métaux précieux, associées à des châtelaines et/ou d'autres éléments du costume et de la parure, telles qu'elles sont attestées en divers endroits le long de la côte nord du Léman (Saint-Prex, Saint-Sulpice, Nyon – Clémenty) et jusqu'à Yverdon¹⁶. On ne peut bien sûr pas totalement exclure que de telles sépultures se trouvaient dans les zones détruites par l'hôtel Comte et les forges Haller (cf. chap. 2.3.1). Il n'en demeure pas moins que la tombe T455, comme les quatre autres sépultures à boucles réni-formes et/ou damasquinées présentées ci-dessus, signalent un dépôt d'objets conforme à celui que l'on observe pour la population locale: une ceinture comme offrande unique.

Si l'on admet néanmoins que ces cinq sépultures signalent un groupe d'origine burgonde parmi les défunts inhumés au Clos d'Aubonne, celui-ci aurait alors déjà adopté les coutumes funéraires propres à cette région. Cette adoption, ou romanisation, se serait effectuée progressivement au cours des décennies qui ont suivi l'arrivée des Burgondes dans la région lémanique, soit après 440, soit dès 436-438¹⁷. Si le site se trouve en dehors de la Sapaudia, il fut probablement intégré au Deuxième royaume dès 457, avec l'ensemble de la cité du Valais. Ce léger décalage temporel pourrait expliquer la plus forte romanisation des individus du Clos d'Aubonne, d'autant plus qu'il s'agit dans tous les cas d'adultes, en majorité matures ou âgés¹⁸. La femme au crâne déformé de T455 était âgée d'environ soixante ans: elle a sans doute grandi dans la région occupée par les Burgondes avant leur installation en Sapaudia. Les

individus qui composent ce petit groupe sont pour la plupart de sexe féminin, notamment ceux qui possèdent la petite plaque-boucle (T22) et la boucle réni-forme damasquinées (T161): comme cela a souvent été constaté, ce sont des femmes qui portent les objets les plus précieux, objets qui constituent en même temps les signes les plus susceptibles de révéler une présence burgonde – même si ces témoignages restent particulièrement discrets....

L'image qui se dégage de ce petit groupe d'individus est finalement assez proche de celle que l'on peut restituer pour d'autres sites funéraires ruraux, notamment Sézegnin, Genolier et Lausanne – Bel-Air à la même période: la présence burgonde est marquée avant tout par des individus aux crânes déformés, auxquels on peut associer éventuellement des boucles de ceinture, plus rarement des peignes¹⁹. Les sépultures dotées d'un mobilier plus riche, avec notamment des fibules et des bijoux, signalent des personnes restées attachées aux pratiques funéraires et au costume germanique. Dans la région lémanique tout au moins, on les trouve également à proximité des centres urbains (Yverdon, Nyon – Clémenty).

10.1.2 Fibules, coiffes, châtelaines et armes

L'un des inventaires funéraires les plus riches de la nécropole (T170) comprend une paire de fibules en argent doré, une coiffe ornée de perles tubulaires en or et un important dépôt de perles au niveau de la poitrine (fig. 91, pl. I et IIa). Par leur type et leur position dans la tombe, les fibules, issues d'ateliers du Nord de la Gaule, désignent une personne en lien avec le domaine culturel franc (chap. 6.2.1). L'aspect usé et le fait que l'une des fibules soit incomplète (malgré une réparation) indiquent une longue utilisation de ces pièces, bien qu'elles aient été enfouies avec une femme jeune. Cet indice autorise une datation de la tombe dans le courant de la 1^{ère} moitié du VI^e s., peut-être même encore dans le 1^{er} tiers de ce

¹⁶ Steiner 2003, fig. 4.

¹⁷ Cf. Escher 2005, pp. 829-832; ci-dessus, chap. 1.2 et 3.3.1.

¹⁸ T5: H âgé; T22: F mature; T161: F âge ind.; T455: F âgée; T596: jeune adulte (F possible).

¹⁹ Sur le mobilier associé aux individus avec crânes déformés, cf. Klausener, M. et Steiner, L., La nécropole du haut Moyen Age de Nyon – Clémenty. Campagne de fouilles de 1980. Rapport préliminaire. Rapport inédit déposé à la Section d'Archéologie du canton de Vaud, Lausanne (janvier 1997).

siècle²⁰. La richesse des éléments de parure, en particulier de la coiffe, indique que cette femme appartenait à une famille aisée. Deux sépultures féminines situées à proximité immédiate, T137 et T143, et qui comportent des éléments de coiffe similaires – perles tubulaires et fils d'or – lui sont associées (fig. 183, pl. IIb et IIIa). La structure particulière mise au jour dans T143 souligne encore l'importance de ce groupe (chap. 5.1, fig. 28 et 29).

A ces trois femmes présentant des liens étroits avec le domaine culturel franc et inhumées dans la partie ouest de la zone funéraire utilisée à cette période (phase A), font écho deux sépultures avec un dépôt d'armes, dont l'une au moins pourrait leur être contemporaine. Dans la tombe T450 fut inhumé un homme âgé équipé d'une *spatha* glissée dans son fourreau (pl. 26). Ce dernier était orné d'une bouterolle qui, avec le mobilier contenu dans l'aumônière, à défaut de boucle ou de garniture de ceinture, autorise une datation vers 510/30-560/80 (chap. 6.4.2 et 6.5.2).

Une deuxième tombe contient un dépôt d'armes (T346, pl. 19 et 19bis) : il s'agit d'un scramasaxe étroit, avec son étui, déposé en même temps que la ceinture et l'aumônière au niveau des genoux d'un homme jeune. Ce type d'épée, plus fréquent dans les régions occidentales du monde franc qu'en région alamane, autorise une datation entre environ 510/30 et 570/80, ce qui correspond bien à la datation de la boucle de ceinture (chap. 6.4.1)²¹. Le fait qu'il soit glissé dans un étui orné de boutons de bronze à têtes lisses et plates, inhabituels avec cette forme de scramasaxe, indique toutefois une datation un peu plus tardive de l'inhumation, probablement dans les deux ou trois dernières décennies du VI^e s. Il s'agit donc d'une sépulture un peu plus récente que T450, qui pourrait correspondre à la génération suivante. Ces deux tombes à armes, relativement éloignées l'une de l'autre, se trouvent dans la partie orientale de la zone funéraire fréquentée durant la phase A (fig. 183), c'est-à-dire à l'opposé des tombes féminines avec fibules et coiffes.

Un peu au sud des tombes à armes se trouve une quatrième tombe féminine (T481, fig. 114) qui contient un dépôt correspondant à une châtelaine – élément caractéristique du costume féminin germanique – ainsi que de nombreuses perles qui semblent former d'une part un collier, d'autre part une coiffe. Le costume et la parure enfouis dans cette tombe signalent l'attachement de cette personne aux traditions funéraires germaniques, bien qu'aucun des objets ne permettent d'identifier précisément son origine (chap. 6.3.2 et 6.5.1).

Toujours dans le secteur oriental se trouvent encore plusieurs sépultures d'hommes jeunes ou d'enfants inhumés avec leur ceinture munie d'une aumônière (cf. T413, T461 et T567B; chap. 9.1). Le dépôt de ces sacoches, typiques du costume masculin, est relativement peu fréquent dans la région lémanique – sauf à Lausanne – Bel-Air²². L'enfant de T567B était inhumé au côté d'une femme qui présentait des perles rassemblées sur sa poitrine, comme dans la tombe à fibules T170. Il faut enfin inclure dans ce groupe de tombes avec un mobilier relativement abondant une sépulture masculine, T191.2 (fig. 116), située dans la partie occidentale de la nécropole, un peu à l'ouest des tombes féminines à coiffes ornées d'éléments en or. Elle contenait une boucle en alliage blanc à ardillon et rivets scutiformes, ainsi qu'une aumônière fermée par une petite boucle, avec un couteau, une pincette en bronze et plusieurs ustensiles en fer.

La majorité des sépultures que nous venons d'évoquer sont datées du VI^e s. grâce à leur mobilier, parfois plus précisément du deuxième tiers, de la deuxième moitié ou des dernières décennies de ce siècle. T461 et T567B ne peuvent être datées plus précisément que de la deuxième moitié du V^e et du VI^e s., mais dans le cas de T567B, sa juxtaposition par rapport à T567A, datée par les perles de la 2^e moitié du VI^e s., permet de restreindre cette fourchette. L'abondance relative de mobilier – il s'agit toujours d'inventaires multiples – comme certaines des catégories présentes – notamment la châtelaine de T481 – dénotent sans doute une influence germanique dans les pratiques funéraires locales.

²⁰ Cf. ci-dessus, chap. 6.2.1; Escher 2005, I, pp. 234-235.

²¹ Martin 1991, p. 146; Marti 2000, A, p. 114; cf. aussi ci-dessus, chap. 6.1.1 et 6.4.1.

²² Cf. chap. 9.

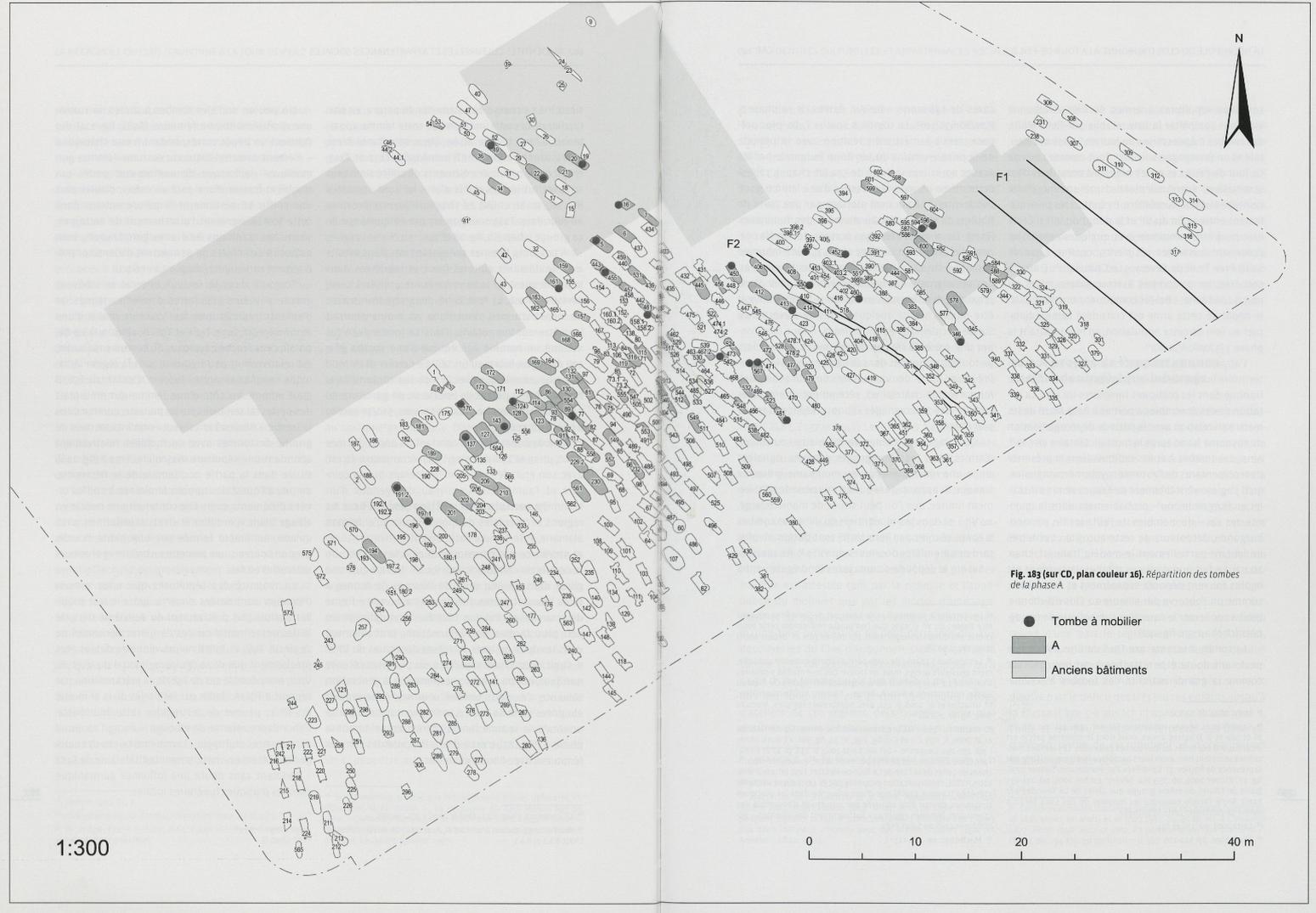


Fig. 183 (sur CD, plan couleur 16). Répartition des tombes de la phase A

- Tombe à mobilier
- A
- Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

Les deux sépultures à armes du Clos d'Aubonne viennent compléter la liste, établie par Reto Marti, des tombes à épées mises au jour en Suisse occidentale et en Bourgogne voisine²³. Tout comme ceux de La Tour-de-Peilz, ces ensembles sont constitués d'un scramasaxe, éventuellement d'une *spatha*, d'une ceinture et d'une aumônière. Ils sont datés principalement entre la fin du VI^e et le début du VII^e s. Cette liste peut être complétée avec quelques ensembles contenant aussi des récipients, comme ceux de Saint-Prex T7 et de Sévery – Le Châtelard²⁴. Dans ce contexte, les 21 tombes à scramasaxes mises au jour à Lausanne – Bel-Air constituent un cas à part: le dépôt de cette arme est considéré comme habituel au sein de cette population, au moins durant la phase 3 (570/80-630/40)²⁵.

L'apparition de ces tombes à armes sur l'ancien territoire burgonde a été expliquée par une influence franque dans les pratiques funéraires locales. La datation de ces ensembles a permis à Reto Marti de les mettre en relation avec la période de réorganisation du royaume franc après la mort de Clotaire en 561²⁶. Ainsi, ces tombes à épées indiqueraient la présence de représentants de l'autorité royale mérovingienne, qu'il s'agisse véritablement de Francs venus s'installer en Bourgogne, ou – probablement dans la majorité des cas – de membres de l'élite locale, romano-burgonde, détenteurs de cette autorité et enterrés en imitant partiellement le modèle franc (cf. chap. 10.2.2). Le fait que dans ces tombes, la ceinture est le plus souvent déposée séparément et non portée, comme on l'observe par ailleurs au Clos d'Aubonne, tend à confirmer le caractère symbolique de ces dépôts (cf. chap. 9.1, fig. 172).

La tombe à scramasaxe T346 du Clos d'Aubonne peut sans doute être rattachée à cet horizon, tout comme la grande majorité des tombes à scrama-

saxes de Lausanne – Bel-Air, datées de la phase 3 (570/80-630/40)²⁷. La tombe à *spatha* T450, plus précoce, serait à mettre en relation avec la période de la prise en mains du territoire burgonde par les Francs après leur victoire de 534 (cf. chap. 3.3.2)²⁸. A cette même période, la présence d'une femme issue des territoires francs est attestée par une paire de fibules, qu'elle portait au moment des funérailles (T170). Deux autres femmes portant des coiffes ornées d'éléments en or (T137 et T143), l'une inhumée dans une structure particulière, lui sont associées. Ces témoignages particulièrement précoces d'une proximité avec les milieux culturels francs peuvent être rapprochés de quelques rares découvertes de Suisse occidentale. Parmi celles-ci, il faut mentionner une paire de fibules ansées mises au jour lors de fouilles anciennes dans la nécropole d'Yverdon – Pré de la Cure et deux sépultures de Lausanne – Bel-Air dotées de châtelaines, récemment interprétées comme des témoignages d'une présence franque précoce²⁹.

Qu'il s'agisse de fibules, de châtelaines ou encore d'armes, tous les témoignages évoqués signalent sinon une réelle présence, du moins une influence franque. Ils apparaissent durant une période relativement limitée, que l'on peut situer, de manière large, au VI^e s. et dans le premier tiers du VII^e s. Les tombes à épées réunies par Reto Marti sont datées au plus tard des premières décennies du VII^e s.³⁰. A Lausanne – Bel-Air, le dépôt de scramasaxes tend également à

²⁷ Les tombes à scramasaxes de Sévery et de Saint-Prex peuvent être datées du VI^e s., sans que l'on puisse restreindre cette fourchette (Haldimann/Steiner 1996, pp. 164 et 167; cf. depuis Marti 2000, pp. 113-118).

²⁸ Les tombes à *spatha* de cette période comprennent habituellement plusieurs armes, mais on trouve des inventaires similaires à celui de La Tour-de-Peilz dans quelques nécropoles du Plateau suisse, notamment à Bülach, Berne – Bümpliz et Oberbuchsiten; cf. Urlacher *et al.* 2008, p. 251, avec nombreux exemples; Motschi 2007, fig. 87, p. 118.

²⁹ Yverdon – Pré de la Cure, trouvailles anciennes: Steiner/Menna *et al.* 2000, II, nos C-1 et C-2, fig. 299; n° 34, fig. 306; cf. aussi *idem*, I, pp. 290-294. Lausanne – Bel-Air: Leitz 2002, p. 132, pl. 47 et 63-64: T169 (avec aussi de très petites perles de verre, qui ont été rapprochées de celles de la T170 de La Tour-de-Peilz) et T254 (phase 2: env. 510-570/80); l'interprétation proposée par W. Leitz d'une véritable présence franque, plutôt que d'une influence dans les pratiques funéraires, devrait être appuyée par une étude d'ensemble des inventaires féminins régionaux suffisamment documentés – notamment ceux de Saint-Prex.

³⁰ Marti 1990, pp. 110-113.

²³ Marti 1990, pp. 113-116.

²⁴ Saint-Prex et Sévery: Haldimann/Steiner 1996, pp. 164-168, fig. 16 et 18a et b. D'autres armes, mais dont le contexte précis est inconnu, ont été mises au jour sur ces deux sites. Les tombes masculines semblent bien avoir leurs parallèles féminins, illustrés par la présence de fibules: cf. Saint-Prex T30: Haldimann/Steiner 1996, fig. 17; Escher 2005, pp. 253-254. Sévery: Escher 2005, pp. 234-235 (paire de fibules du même groupe que celles de La Tour-de-Peilz T170). Seule l'étude complète du mobilier de ces sites serait à même de confirmer cette hypothèse.

²⁵ Leitz 2002, pp. 130 et 134.

²⁶ Marti 1990, pp. 114-116.

disparaître à la fin de la phase 3 (vers 630/40)³¹. A La Tour-de-Peilz, ces indices disparaissent plus tôt : ni le dépôt d'armes, ni celui de fibules ne se retrouvent dans les tombes de la phase B, alors même que le dépôt de la ceinture est clairement attesté tout au long du VII^e s. Seules les chaînettes de ceintures de T111 et T218, mises au jour dans des coffres de dalles, peuvent être placées dans la phase B (cf. chap. 6.5.1). Cet élément typique du costume féminin, qui forme en même temps une sorte de châtelaine, est attesté principalement en Normandie. Sa présence à La Tour-de-Peilz semble témoigner de contacts avec ces régions dans les dernières décennies du VI^e ou au cours du VII^e s.³²

Ce bref survol permet de mettre en évidence la présence de personnes liées au milieu culturel franc, inhumées dans la nécropole du Clos d'Aubonne dans le courant du VI^e s. Ce lien est illustré notamment par les parures de certaines tombes féminines (T170, T481, T137 et T143). Les tombes à épées T450 et T346, ainsi que d'autres tombes masculines dotées de ceintures à aumônières, reflètent la diffusion de modes germaniques – vraisemblablement franques en l'occurrence – dans les pratiques funéraires locales.

Il paraît en revanche difficile de proposer une origine franque de ces personnes. La comparaison avec des nécropoles comme celles de Bâle – Bernerring et de Saint-Vit (Doubs), dans lesquelles la présence franque est attestée tant par la richesse et l'abondance du mobilier que par les modes d'aménagement et de signalisation des tombes, montre bien qu'une telle proposition ne peut correspondre aux découvertes du Clos d'Aubonne³³. Dans le cas de la tombe T170, on pourrait néanmoins supposer qu'il s'agit d'une femme originaire du Nord de la Gaule : lors des funérailles, elle portait des fibules issues d'ateliers de ces régions, déjà usagées, ainsi que d'autres parures inhabituelles dans les tombes de

Suisse occidentale contemporaines. Tant son costume que les usages funéraires reflétés par sa sépulture rendent possible une appartenance au monde franc. Comme dans le cas de la femme au crâne déformé artificiellement (T455), il n'est pas interdit d'imaginer que son arrivée sur les bords du Léman est liée à un mariage, qui refléterait l'alliance de deux familles importantes (cf. ci-dessous, chap. 10.2.2). La présence de ces groupes en relation avec les milieux francs à La Tour-de-Peilz, dans la période qui suit la chute du royaume burgonde et qui voit la création de la *Burgundia*, pourrait être mise en relation avec le contrôle de la route du Grand-Saint-Bernard (cf. chap. 10.2.2).

10.2 A propos de l'appartenance sociale des individus inhumés

Dans la plupart des nécropoles de Suisse occidentale et des régions voisines, où le dépôt de mobilier est très restreint, l'analyse de la composition des inventaires en terme de hiérarchie sociale est évidemment impossible³⁴. Il faut avoir recours à d'autres indices pour tenter de déceler ce qui, dans l'organisation des ensembles funéraires, est susceptible de refléter l'appartenance sociale de certains individus ou groupes de personnes inhumés dans la nécropole. L'un de ces indices est la composition de la population : reflète-t-elle une population habituelle dans ce type de site ? Observe-t-on des catégories d'individus surreprésentées, ou au contraire largement absentes de la nécropole ? Nous avons déjà relevé d'une part le regroupement de sépultures, voire l'association étroite de certains individus au sein des mêmes structures, phénomène observable dès le début de l'utilisation de la nécropole, et d'autre part le déficit des très jeunes enfants, jusqu'à la classe d'âge 5-9 ans (cf. chap. 8.1 et 8.2, Annexe 1, chap. 2). On peut tenter d'interpréter ces observations en terme de recrutement et d'organisation spatiale de la nécropole.

³¹ Leitz 2002, p. 110, fig. 16 : une seule tombe à scramasaxe de la phase 4.

³² Motschi 2007, pp. 132-133

³³ Martin 1976b ; Schweitzer *et al.* 1988 ; Passard/Urlacher 2003 ; Gizard 2003 ; Pilet-Lemière 2003 ; Urlacher *et al.* 2008. Il faut cependant signaler la forme particulièrement allongée des crânes des deux individus inhumés avec des armes (T346 et T450) : cf. Annexe 1, chap. 3.1.1.

³⁴ Sur les possibilités d'analyse sociale des ensembles funéraires, cf. H.-R. Meier, in : Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 65-66 ; réf. à Christlein 1973 ; Périn 1998 ; Burzler 2002, en particulier pp. 321-322 ; SPM VI (2005), pp. 294-316, en particulier p. 302.

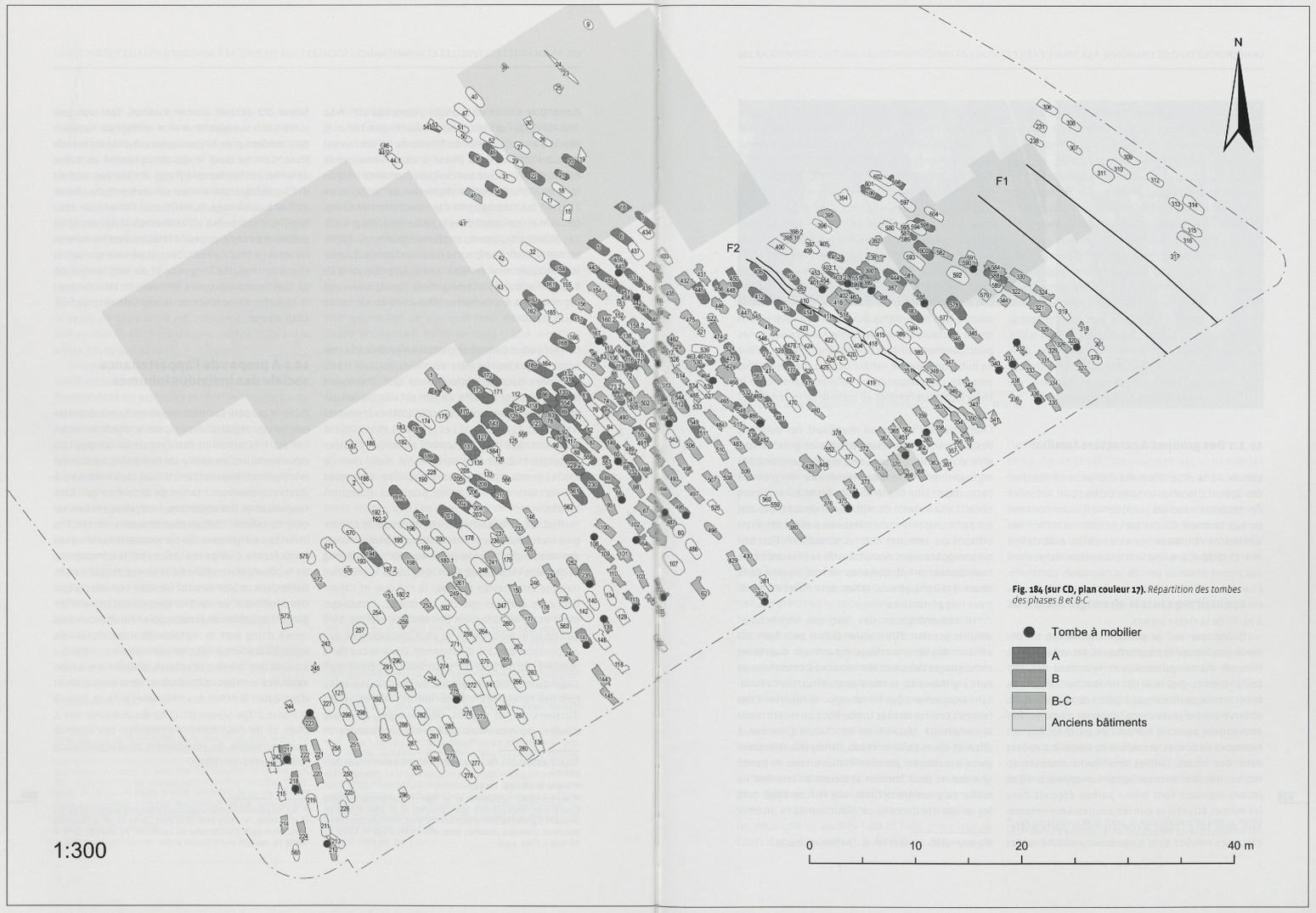


Fig. 184 (sur CD, plan couleur 17). Répartition des tombes des phases B et B-C.

- Tombe à mobilier
- A
- B
- B-C
- Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

L'analyse des pratiques funéraires a par ailleurs montré que le dépôt de mobilier est très peu fréquent durant toute la période d'utilisation de la nécropole. Du fait même de cette rareté, certains dépôts, qui comprennent des catégories d'objets inhabituelles dans la région lémanique, revêtent une signification particulière: c'est le cas notamment des armes, des fibules ansées de T170 ou encore des coiffes à éléments en or (cf. chap. 9 et 10.1).

La mise en évidence de plusieurs éléments significatifs dans un même secteur de la nécropole permet parfois de mettre en évidence des groupes particuliers. Ainsi, la densité des inhumations dans la partie centrale de la nécropole, avec une concentration marquée de tombes à coffrages de bois (chap. 7.3), ou encore la forte proportion de tombes d'enfants parmi les coffres de dalles du secteur sud-est, nous paraissent former des zones particulières, qui méritent d'être analysées plus en détails.

10.2.1 Des groupes à caractère familial

L'étude de la répartition des individus en fonction des âges et des sexes a montré d'une part l'absence de secteurs réservés uniquement aux hommes ou aux femmes, d'autre part le très net déficit des tombes de nouveaux-nés et de petits enfants (0-5 ans; cf. chap. 8.1). À l'évidence, tous les enfants n'ont pas trouvé place au sein de la nécropole commune. L'un des critères de sélection des jeunes individus est lié à l'âge, puisque ceux-ci sont bien représentés à partir de la classe 5-9 ans.

Quelle que soit la période considérée, on observe que, lorsqu'ils sont présents, les enfants sont inhumés parmi les adultes et non dans des secteurs réservés. Dès le début du fonctionnement de la nécropole, mais surtout à partir de la phase B, on observe que les jeunes individus sont même parfois étroitement associés aux adultes (cf. chap. 8.2). Les exemples de coffres accolés et de corps juxtaposés dans des fosses simples impliquent toujours au moins un enfant, éventuellement un adolescent. Les jeunes individus sont même parfois déposés dans les mêmes structures que les adultes. Leur inhumation peut faire l'objet d'une attention particulière: certaines tombes sont soigneusement aménagées

et plusieurs coffres de dalles sont construits spécifiquement pour les petits (cf. chap. 5.2; fig. 32 et 39). On peut rappeler aussi les cas de deux enfants inhumés simultanément dans le même coffre (par ex. T360; fig. 150) ou encore le caisson de réduction T68, qui a permis de recueillir les ossements de plusieurs individus immatures, inhumés d'abord dans T69 (cf. chap. 8.2; fig. 163). À partir de la phase B, on observe par ailleurs que les jeunes individus reçoivent fréquemment du mobilier, en particulier des garnitures de ceinture (cf. chap. 9.2 et ci-dessous, chap. 10.2.2). L'analyse des pratiques funéraires et de la répartition des individus au sein de l'espace funéraire montre que les enfants qui ont trouvé place dans divers secteurs de la nécropole sont sélectionnés principalement en fonction de leur âge. On relève en outre une grande variété dans la manière de les inhumer. Ces constatations reflètent sans doute le choix laissé aux familles en matière de funérailles³⁵.

L'identification de noyaux réunissant des individus des deux sexes et mêlant adultes et enfants suggère un fonctionnement de l'espace funéraire par regroupements intentionnels, et non simplement par juxtaposition des tombes au fur et à mesure des décès. Cette volonté de rapprocher certains défunts est particulièrement manifeste au travers des associations au sein des mêmes structures. Ces dernières apparaissent dès la période la plus ancienne, mais deviennent nombreuses surtout à partir de la phase B, avec la généralisation des coffres en matériaux non périssables.

La compréhension des liens qui unissent ces défunts est loin d'être aisée. Si l'on peut bien sûr évoquer des liens familiaux, notamment d'après les témoignages des sources historiques, l'existence de petits groupes de tombes et de structures réunissant uniquement des hommes, ou uniquement des femmes comme dans la tombe T167, laisse entrevoir la complexité de ces liens (cf. chap. 8.2, Annexe 1, chap. 7). Dans ce dernier cas, l'analyse anthropologique a justement permis d'établir un lien de parenté entre les deux femmes associées à l'intérieur du coffre. La première défunte, une femme âgée, dont les os ont été déposés en réduction dans un petit

³⁵ Treffort 1996a, pp. 65-77, 170-172; Treffort 1996b, p. 59.

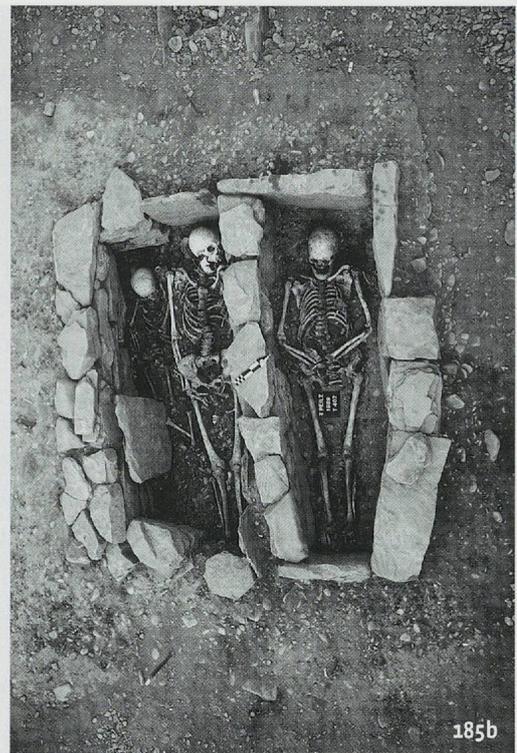
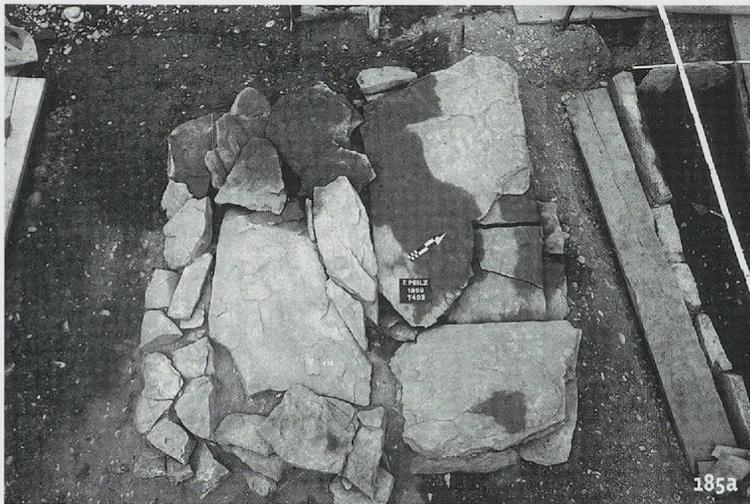


Fig. 185. Coffres de pierre accolés T402/T416. a : vue des coffres fermés ; b : vue des coffres après dégagement des squelettes. Cf. fig. 48. Photos : MHA VD.

caisson soigneusement aménagé sous le fond de la tombe, possédait une plaque-boucle en bronze étamé ornée de scènes figurées (cf. chap. 10.3.3). La personne inhumée plus tard, elle aussi âgée, pourrait être sa sœur ou sa fille (cf. chap. 8.2.2). D'après les os recueillis sur le couvercle, qui appartiennent à une troisième femme, on peut imaginer que le coffre de dalles a été construit à la place d'une tombe plus ancienne. Si l'on suit cette hypothèse, cela pourrait témoigner d'un attachement particulier à cet emplacement précis de la nécropole (cf. chap. 11.3).

La même intention est perceptible au travers des trois cas d'inhumations effectuées intentionnellement sur des couvercles de caissons dallés, qui concernent uniquement des adultes masculins (cf. chap. 8.2.1). Ces sépultures se concentrent elles aussi au nord la zone centrale de la nécropole (cf. chap. 11.3 et 11.4; fig. 184 : T158.1 et 2, T160.1 et 2 et T474.1 et 2). Le fait que les individus se trouvent à l'extérieur des coffres pourrait illustrer un lien différent de celui qui rapproche les individus déposés à l'intérieur même des structures. C'est ce que suggère également le processus complexe d'agrandissement et d'inhumations successives impliquant les deux coffres accolés T402 et T416, processus au cours duquel intervient la fermeture définitive de

l'un des caissons, signifiant son abandon (chap. 5.2 et 8.1; fig. 48 et 185). On peut dès lors se demander dans quelle mesure les emplacements respectifs des individus en place et des réductions reflètent des liens sociaux différents. Quoiqu'il en soit, ces observations indiquent que l'espace funéraire s'organise en fonction de liens sociaux, au moins en partie familiaux, qui restent à définir plus précisément³⁶.

10.2.2 Des signes de statuts particuliers

L'étude des pratiques funéraires liées au dépôt d'objets dans les tombes a montré que la coutume dominante, à La Tour-de-Peilz comme dans la majeure partie des nécropoles de Suisse occidentale, est d'inhumer sans mobilier ou éventuellement avec une ceinture, rarement d'autres éléments du vêtement ou de la parure (cf. chap. 9). Les objets présents revêtent d'autant plus d'importance : on peut parler d'une pratique d'offrande symbolique. Sur cette toile de fond, quelques inventaires sortent du lot, soit par

³⁶ Les conclusions de la thèse de Yves Gleize vont dans le même sens : Gleize à paraître, 3^e Partie, chapitre III : « Le problème des tombes familiales » ; Conclusions.

leur relative richesse (nombre de pièces, usage de métaux précieux), soit par leur caractère particulier.

Durant la période du début de l'utilisation de la nécropole, au cours de la 2^e moitié du V^e s., on ne relève presque aucun élément particulier. Les boucles simples en fer ou en bronze caractéristiques de cet horizon appartiennent à des types largement répandus dans la région lémanique et au-delà. Seul un petit groupe d'individus inhumés au nord du site, notamment la femme au crâne déformé artificiellement (T455) et peut-être celle qui porte la petite plaque-boucle damasquinée de cercles ocellés (T22), pourraient témoigner d'un lien avec les Burgondes (chap. 10.1). On ne relève en revanche aucun inventaire multiple, avec par exemple boucles et fibules en métaux précieux, châtelaines et parures, comme on les trouve notamment à Saint-Prex, à Saint-Sulpice ou encore à Yverdon³⁷. A La Tour-de-Peilz, le seul ensemble de cette période comprenant plus d'un objet, celui de T20, réunit deux boucles simples en fer et des clous de chaussure... Rien de très fastueux dans tout ce mobilier, déposé dans les tombes conformément aux pratiques régionales. En outre, ces quelques sépultures se juxtaposent aux tombes de la partie centrale de la nécropole, majoritairement à coffrages de bois et sans mobilier (cf. chap. 7.3). On pourrait dès lors proposer que ces quelques individus, pour la plupart des femmes, témoignent de l'assimilation de personnes d'origine burgonde au sein de familles locales, par exemple au travers de mariages (cf. chap. 3.3.1).

Des représentants locaux de l'autorité franque ?

A partir du VI^e s., on observe dans la nécropole du Clos d'Aubonne le dépôt de plusieurs inventaires funéraires relativement riches par le nombre et la valeur des objets³⁸. Le plus ancien d'entre eux est celui de la tombe à fibules T170, déjà évoquée à propos du lien qu'elle indique avec le nord de la Gaule (cf. chap. 6.2.1 et 10.1.2). Les pièces recueillies permettent de dater la tombe de manière relativement précoce, sans doute avant le milieu du VI^e s.,

peut-être même encore dans le premier tiers de ce siècle. La présence d'une coiffe ornée d'éléments en or renforce le caractère particulier de cet inventaire : la femme inhumée dans cette tombe est sans doute issue d'un milieu social favorisé.

Les deux autres femmes portant des coiffes ornées d'éléments en or (T137 et T143), immédiatement voisines de T170, forment avec elle un ensemble exceptionnel (fig. 183)³⁹. L'une des défuntes (T143) est d'ailleurs enterrée dans une structure particulièrement soignée, qui évoque les chambres funéraires (cf. chap. 5.1). On peut admettre qu'il s'agit de personnes issues du même groupe social, identifié grâce aux dépôts féminins. On peut relever que deux des trois femmes ont renoncé aux autres éléments du costume et de la parure : fibules, perles ou autres bijoux n'ont pas été déposés dans la tombe. Ces deux personnes suivent ainsi les pratiques funéraires locales – du moins en ce qui concerne le dépôt de mobilier. Ces trois personnes, dont le costume révèle une situation économique favorable en même temps qu'un lien avec les milieux culturels francs (cf. chap. 10.1.2), pourraient bien appartenir à une même famille.

Un peu à l'ouest de ce petit groupe se trouve une tombe masculine avec une boucle de ceinture massive en alliage blanc, munie de trois rivets scutiformes et d'une aumônière (T191.2 ; fig. 116). Un enfant portant un collier de perles est inhumé dans son prolongement, du côté sud (T197.1). Ces deux sépultures semblent faire pendant à un groupe de tombes masculines contemporaines, dont les ceintures sont équipées d'aumônières, situé dans la partie est de l'aire funéraire, de l'autre côté du noyau central. Cet ensemble comprend surtout deux tombes à épées, l'une à *spatha*, l'autre à *scramasaxe*.

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre consacré à l'origine des individus (10.1.2), le dépôt d'armes dans les nécropoles romano-burgondes de Suisse occidentale constitue une exception⁴⁰. Si quelques sites en ont livré un nombre relativement élevé (parmi eux Lausanne – Bel-Air et Bassecourt),

³⁷ Cf. en dernier lieu Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 285-291; Steiner 2003b, p. 184, fig. 2-4; Escher 2005, pp. 638-673.

³⁸ Cf. aussi Steiner 2003b, pp. 185-187.

³⁹ T137 : femme âgée; T143 : jeune 15-19 ans (vraisemblablement une femme).

⁴⁰ Haldimann/Steiner 1996, pp. 187-188; SPM VI (2005), p. 202.

la plupart n'en contiennent qu'un petit nombre, voire une seule – lorsqu'elles en contiennent⁴¹. La présence d'armes dans les nécropoles révèle une influence plus ou moins forte des pratiques funéraires germaniques: ce type de dépôt est en effet bien attesté dans les régions situées entre Seine et Rhin, où se sont installés les Francs, ainsi qu'en domaine alaman⁴². Un survol des principaux sites de l'actuel territoire helvétique montre par ailleurs des différences importantes entre les régions occidentales et méridionales d'une part et les régions nord-orientales d'autre part⁴³.

L'étude effectuée par Reto Marti – déjà évoquée (cf. chap. 10.1.2) – sur une série de tombes à armes mises au jour dans la partie nord-est de l'ancien royaume burgonde montre que le dépôt d'une *spatha* ou d'un scramasaxe apparaît dans ces régions à une période bien précise, relativement courte, qu'il faut situer entre la fin du VI^e et le 1^{er} tiers du VII^e s.⁴⁴. Ces sépultures révèlent, selon lui, la présence de représentants de l'autorité franque, dont la mise en place serait liée à la réorganisation du royaume mérovingien après la mort de Clotaire, en 561. C'est la période de la création de la *Burgundia* mérovingienne, part du royaume qui revient à Gontran (cf. chap. 3.3.2). L'aristocratie romano-burgonde, qui s'est formée progressivement sous le règne des derniers rois burgondes et qui a survécu à la disparition du royaume, est alors bien en place. On peut dès lors se demander dans quelle mesure les tombes à armes de La Tour-de-Peilz reflètent la présence d'une famille dominante locale, représentante de l'autorité franque.

D'un point de vue chronologique, la tombe T346, dont l'inventaire comprend un scramasaxe étroit, une boucle de ceinture simple en bronze et une aumônière, peut très bien être rattachée à cet horizon (cf. chap. 6.4.1). La tombe à *spatha* T450 paraît en



Fig. 186. La tombe à *spatha* T450 lors de sa découverte. Photo: MHAVD.

revanche un peu plus précoce: son mobilier indique une datation dans les deux premiers tiers du VI^e s. (cf. chap. 6.4.2; fig. 186). Il pourrait s'agir dans ce cas d'un témoignage légèrement antérieur à la création de la *Burgundia*, correspondant plutôt à la période de la prise en mains de ce territoire par les Francs. Le fait que l'inventaire de T450 soit incomplet – il manque notamment la garniture de ceinture – empêche cependant de le dater de manière très précise.

Il faut rappeler que ces deux tombes à armes se situent dans la partie est de la nécropole, où se trouvent aussi la plupart des autres tombes avec ceinture et aumônière – à l'exception de T191.2 –, de part et d'autre du petit fossé F2 (fig. 183). L'une d'elle réunit un jeune garçon (T567A) à une femme portant un collier de perles (T567B). Non loin de cette tombe double se trouve une tombe féminine avec une châtelaine à anneaux, un collier et vraisemblablement une coiffe ornée de perles (T481). Tous ces éléments attestent l'existence d'une zone comportant plusieurs

⁴¹ Lausanne – Bel-Air: 17 scramasaxes, pas de *spatha* (Leitz 2002, fig. 16, p. 111). Bassecourt: 31 scramasaxes, 8 pointes de lances, au moins 1 hache, au moins trois tombes avec pointes de flèches, 2 umbos; la présence d'une tombe à *spatha* est très incertaine (Auf der Maur 2006).

⁴² Martin 1991, pp. 304-305; Urlacher et al. 1998, pp. 228-230, fig. 183; Motschi 2007, pp. 118-122, fig. 87-90.

⁴³ SPM VI (2005), pp. 167-169, fig. 89; Motschi 2007, pp. 118-122, fig. 87-90.

⁴⁴ Cf. Marti 1990, pp. 110-116.

tombes avec un mobilier hors du commun, un peu plus récentes que celles des porteuses de coiffes et qui s'identifient cette fois principalement au travers des inventaires masculins. L'absence de garnitures de ceinture, damasquinées ou non, et le mode d'aménagement des tombes limite leur datation aux dernières décennies du VI^e s. On peut relever encore que les deux tombes à armes encadrent cette zone, T450 au nord-ouest, T346 au sud-est. Cette dernière sépulture se trouve, avec trois autres tombes masculines, au centre d'une petite zone libre d'autres fosses (cf. ci-dessous et chap. 11).

Les tombes à armes de La Tour-de-Peilz doivent être rapprochées de découvertes similaires effectuées dans la partie ouest du Plateau suisse et plus largement dans le quart nord-est de la Bourgondie franque. Outre les inventaires réunis par Reto Marti autour de la tombe à *spatha* de Saint-Sulpice, déjà évoqués, on peut signaler entre autres, sur le Plateau Suisse, les sépultures récemment publiées de Sévery, Lavigny, Saint-Prex et Lausanne – Bel-Air dans le canton de Vaud, d'Erlach et de Kallnach dans le canton de Berne, de Riaz – Tronche-Bélon et Vuippens – La Palaz dans le canton de Fribourg, ainsi que, de l'autre côté de la chaîne jurassienne, les ensembles de Doubs, de Saint-Vit et de Crotenay (F, Franche-Comté)⁴⁵. L'enrichissement de ce corpus, en particulier par les nouvelles découvertes, laisse entrevoir la possibilité d'étudier ces ensembles de manière détaillée et de les dater le plus précisément possible afin de comprendre leur signification au sein des nécropoles correspondantes, et à partir de là d'entrevoir les modalités de la mise en place du pouvoir franc dans la partie nord-orientale de la *Burgundia*. On peut ainsi rappeler l'existence de vastes ensembles funéraires dans lesquels le dépôt d'armes est exceptionnel, comme ceux de Sézegnin et de La Tour-de-Peilz, alors que d'autres sites régionaux contemporains,

comme Lausanne – Bel-Air et Riaz – Tronche-Bélon, ont livré un nombre relativement important de tombes à armes. Cette situation, qui trouve son pendant en Franche-Comté⁴⁶, est susceptible de refléter des différences sociales et/ou culturelles dans les communautés qui inhumant dans ces nécropoles. Seules des comparaisons des pratiques funéraires effectuées de manière systématique en utilisant les mêmes critères, réalisées de part et d'autre du Jura, pourraient toutefois amener des données de base pertinentes pour ce type d'interprétation⁴⁷.

Les exemples des nécropoles de Crotenay (Dép. Jura) et de Riaz – Tronche-Bélon (FR) permettent de mieux comprendre les processus en jeu dans la nécropole du Clos d'Aubonne. Dans le cadre de l'étude menée sur la nécropole de Crotenay, Gilles Desplanque a identifié plusieurs noyaux réunissant deux tombes à épées (scramasaxes et/ou *spathas*) et deux tombes avec des plaques-boucles rectangulaires, l'une de type B, l'autre de type C⁴⁸. L'auteur met en relation ces noyaux, comportant des inventaires standardisés, avec l'horizon des tombes à armes de Bourgondie (*Waffengräberhorizont*) défini par Reto Marti, et les interprète comme le signe de la présence de représentants de l'autorité franque au sein de la communauté qui inhume dans la nécropole. Le mobilier présent à l'intérieur de ces noyaux met en évidence d'une part des tombes masculines aux inventaires influencés par les pratiques germaniques, d'autre part des tombes féminines avec des pièces caractéristiques du costume de *Burgundia*. L'analyse de ce site montre ainsi clairement la présence d'une élite romano-burgonde, inhumant partiellement suivant les pratiques funéraires des nouveaux dirigeants. Les datations obtenues grâce au mobilier montrent que chacun de ces ensembles fonctionne sur deux générations, entre les dernières décennies du VI^e et le

⁴⁵ Sévery, tombe 1842: Haldimann/Steiner 1996, p. 167, fig. 18a et b; Lavigny – Clozel Thomas tombe C: idem, p. 163-164, fig. 15; Saint-Prex – Sur le Vieux-Moulin, tombe 7: idem, p. 164, fig. 16. Sur Lausanne – Bel-Air, cf. Leitz 2002, fig. 16. Erlach T38: Marti et al. (dir.) 1992, fig. 33. Kallnach, T107, T117, T120, T145 et T148: Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 125, 127, 128 et 134, p. 83, fig. 116. Riaz – Tronche-Bélon: Graenert 2002, pp. 40-44, fig. 7, 11-12 et 14; Vuippens – La Palaz, T36: Schwab et al. 1997, fig. 15, p. 139. Doubs: Urlacher et al. 1998; Saint-Vit: Schweitzer et al. 1988; Crotenay: Desplanque, 2008.

⁴⁶ Sur le plan du dépôt d'armes, on peut notamment opposer les nécropoles de Soyria (Pétrequin et al. 1980) et de Monnet-la-Ville (2 tombes à scramasaxe; Mercier/Mercier-Rolland 1974) à celles de Doubs (Urlacher et al. 1998) et de Saint-Vit (Schweitzer et al. 1988); dans cette dernière localité, on peut d'ailleurs opposer les deux nécropoles des Champs Traversains et de la Corvée de Roset: Passard/Urlacher 2003, p. 144. Cf. aussi Urlacher et al. 1998, fig. 184; Passard et al. 2003, p. 91; Passard et al. 2007.

⁴⁷ Sur ce thème, cf. désormais Passard et al. 2007.

⁴⁸ Desplanque, 2008. Un grand merci à Gilles Desplanque pour m'avoir permis de consulter son article avant sa parution.

premier tiers du VII^e s.⁴⁹. Le rapprochement topographique de ces noyaux avec des tombes privilégiées de la première période d'utilisation de la nécropole (Phase I) semble indiquer en outre la formation ancienne de cette aristocratie locale, restée attachée à certains emplacements précis de l'aire funéraire.

Le développement de la nécropole de Riaz – Tronche-Bélon semble par ailleurs illustrer un phénomène assez proche de celui observé à La Tour-de-Peilz⁵⁰. Dans la partie centrale du site, qui correspond à une zone privilégiée, on peut observer la formation d'un alignement de tombes comprenant notamment des sépultures féminines avec un riche mobilier ainsi que deux tombes à armes, l'une avec *spatha*, l'autre avec seulement un scramasaxe. La datation des objets déposés indique un intervalle d'environ une génération entre les deux inhumations: l'une est datée avant 600, l'autre juste après 600. Ces deux hommes sont interprétés comme des «chefs de famille» successifs, peut-être apparentés (un père et son fils?).

Le site de Riaz a par ailleurs livré douze autres tombes avec des armes, que l'on peut attribuer à un horizon culturel romano-burgonde en raison de leur équipement restreint: seuls les scramasaxes, les ceintures et les aumônières sont régulièrement présents. Dans la plupart des cas, ces objets sont déposés auprès du défunt et non portés lors de l'inhumation, comme dans les tombes de La Tour-de-Peilz. Ces sépultures paraissent refléter l'assimilation de certaines pratiques, inspirées du modèle franc, par des membres de la classe dirigeante romano-burgonde. Étant donné la position favorable de Riaz dans le réseau des voies de communication – le long d'un axe important reliant Vevey à Berne et Soleure, comme l'actuelle autoroute A12 – et au vu de la relative importance des dépôts d'armes et des sépultures féminines associées, Gabriele Graenert propose de considérer les membres de la *familia* identifiée au sein de la nécropole comme des fonctionnaires désignés par les rois francs.

La rareté et la relative pauvreté des tombes à mobilier du Clos d'Aubonne ne permettent pas de mettre en évidence des processus aussi détaillés sur ce site. Néanmoins, la présence d'une famille dominante

représentant l'autorité franque au VI^e s., identifiée sur deux générations grâce aux tombes à armes, ne paraît pas invraisemblable⁵¹. Son origine pourrait bien se manifester au travers des tombes féminines à fibules et/ou à coiffes, légèrement plus précoces. En découle l'hypothèse de la formation, au cours de la première moitié du VI^e s., d'une élite locale, à laquelle semblent s'être mêlés des éléments proches des milieux francs. La répartition des tombes de la phase ancienne de la nécropole montre que, contrairement à ce que l'on observe à Crotenay, les différents groupes identifiés tout au long de cette période se juxtaposent, sans qu'un lien topographique ne se manifeste entre les tombes de l'époque du royaume burgonde et celles de la période de la domination franque (cf. aussi chap. 11).

L'apparition de ces familles dominantes à La Tour-de-Peilz, en relation avec les milieux francs, dans la période qui suit la chute du royaume burgonde et qui voit la création de la *Burgundia*, peut logiquement être mise en relation avec le contrôle de la route du Grand-Saint-Bernard (cf. chap. 3.2 et 3.3). Cet axe est en effet essentiel aux communications entre le Nord de la Gaule et l'Italie à l'époque mérovingienne. L'étude consacrée aux récipients découverts dans la région lémanique, dont le dépôt en contexte funéraire est interprété comme le reflet d'une influence germanique dans les pratiques régionales, montre une répartition très localisée de ces pièces dans la zone comprise entre Yverdon et Lausanne, ainsi qu'à la périphérie de cette ville, avec deux extensions le long de l'axe rhodanien, l'une en direction de Genève (Nyon – Clémenty), l'autre en direction du Valais (Bex)⁵². La répartition des dépôts d'armes dans les nécropoles vaudoises contemporaines est à peu près la même, les deux types de mobilier étant souvent présents sur les mêmes sites. Cette concentration n'est sans doute pas due au hasard: elle semble bien refléter l'importance de l'axe débouchant du col de Jougne, qui permet la communication entre Besançon – métropole de l'évêché d'Avenches/Windisch dès 517, puis de celui de Lausanne à partir

⁴⁹ Phase III: 570/590-630/640.

⁵⁰ Graenert 2002.

⁵¹ On peut signaler la forme particulièrement allongée des crânes des deux individus inhumés avec des armes (T346 et T450); cf. chap. 3.1.1 et chap. 7. La rareté de celle-ci «pourrait peut-être témoigner de liens de parenté avec ces hommes (...)».

⁵² Haldimann/Steiner 1996, fig. 1.

du VII^e s. – et la région lémanique⁵³. Cette évolution des pratiques funéraires trouve d'ailleurs son pendant sur l'autre versant du Jura, dans plusieurs sites funéraires de la vallée du Doubs, en aval de Besançon, notamment à Saint-Vit où les liens avec les milieux francs sont particulièrement manifestes⁵⁴. L'importance de cette voie s'est probablement renforcée dès l'entrée de la Bourgondie dans le royaume franc. Si l'on en croit une mention dans une source du IX^e s., sa jonction avec la voie du Grand-Saint-Bernard, qui donne accès à l'Italie, se faisait à quelques kilomètres à l'ouest de Lausanne, à une station nommée *Ad lacum*, qui pourrait être Saint-Sulpice⁵⁵.

⁵³ Ce basculement des axes routiers en relation avec les déplacements des centres du pouvoir a déjà été souligné par M. Martin (1971, note 21, p. 55).

⁵⁴ Schweitzer *et al.* 1988; Passard/Urlacher 2003, pp. 150-151; Passard *et al.* 2003, p. 91; Passard *et al.* 2007.

⁵⁵ Cf. J. Favrod, in : Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 18.

Des garnitures de ceintures dans des tombes d'enfants : conservation et transmission des objets

Les objets déposés dans les tombes de la phase B correspondent à ce que l'on connaît des pratiques funéraires régionales à cette période : il s'agit essentiellement de garnitures de ceinture, de quelques garnitures de chaussures et de quelques parures (bagues, un seul collier), le plus souvent présents comme objets uniques dans les tombes (cf. chap. 9.2). Seules les chaînettes-ceintures en fer de T111 et T218, accompagnées d'ustensiles, forment des ensembles particuliers, qui indiquent probablement un lien avec le nord de la Gaule (cf. chap. 10.1.2)⁵⁶.

L'élément le plus frappant des pratiques funéraires durant cette phase est la forte représentation des enfants dans l'ensemble des tombes qui contiennent du mobilier (cf. fig. 175). Les pièces les

⁵⁶ Motschi 2007, pp. 132-133.



Fig. 187. Coffre de pierre d'enfant T340. a : vue du squelette en place; b : détail de la garniture de ceinture. Cf. fig. 48. Photos: MHAVD.



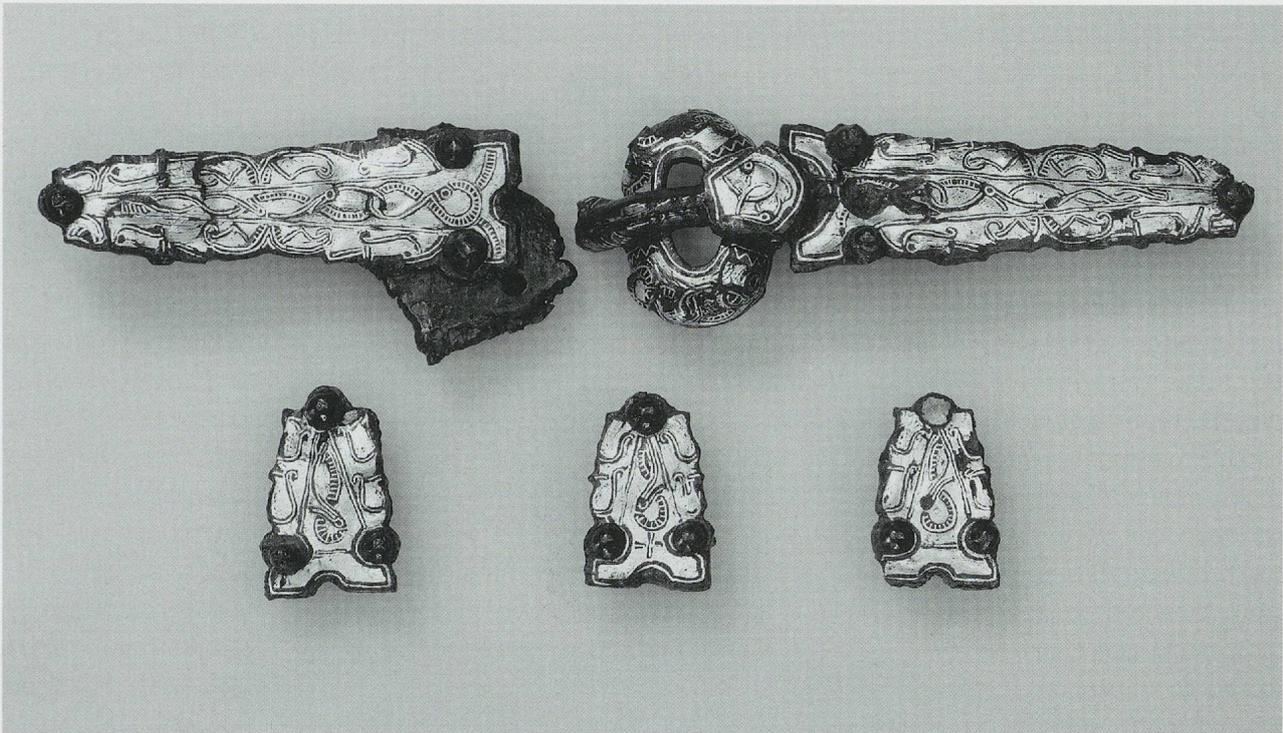


Fig. 188. Garniture de ceinture à plaquettes verticales de T320. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

plus prestigieuses, c'est-à-dire essentiellement des garnitures de ceinture ou de chaussures damasquinées, sont à cette période réservées aux enfants et aux femmes. En comparaison, le mobilier des tombes masculines est très modeste, à l'exception de la garniture en bronze de T336, datée de la fin du VII^e s. (chap. 6.1.3). La présence d'objets significatifs dans certaines tombes d'enfants, observée dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale et des régions voisines, est sans doute un signe de l'intérêt et de l'attachement que leur manifestaient leurs proches (cf. ci-dessous)⁵⁷.

La répartition de ces sépultures dans l'espace funéraire souligne le soin accordé à leur intégration dans certains groupes de tombes. C'est le cas tout particulièrement au sein du secteur sud-est de la nécropole, dans lequel se trouvent six de ces treize ou quatorze tombes d'enfants (fig. 184)⁵⁸. Cette zone est relativement bien identifiable topographiquement: elle rassemble des tombes disposées sur trois rangées

plus ou moins régulières, de part et d'autre d'une sorte de «couloir» sans fosse, qui donne accès à un petit groupe de quatre tombes masculines – dont la tombe à scramasaxe T346 (cf. chap. 11.2). Le groupe situé au sud-ouest du couloir semble s'organiser autour de trois tombes d'enfants à mobilier juxtaposées (T366, T364 et T360), qui en occupent le centre. Le petit coffre T360 réunit deux jeunes enfants inhumés simultanément, dont un portait un collier de perles: avec les tombes T341 et T363, tous les exemples d'inhumations simultanées dans des coffres de pierre sont concentrés dans ce même secteur. Le groupe qui se développe au nord-est du «couloir» comprend également trois tombes d'enfants avec garnitures de ceinture, dont l'exemplaire à décor très soigné de T320 et les deux ensembles composites de T332 et T340 (fig. 187 et 188). La garniture bipartite en bronze de T336 se trouve elle aussi dans cette petite zone de la nécropole (cf. aussi chap. 6.1.3, fig. 72 et 73; chap. 11.4).

Bien que moins importants d'un point de vue numérique, d'autres groupes de tombes associent des sépultures d'enfants et d'adultes avec mobilier. L'un d'eux se trouve un peu au nord des deux groupes décrits ci-dessus, à l'est du fossé F2. Une tombe d'enfant avec une plaque-boucle damasquinée

⁵⁷ Treffort 1997, p. 95; Graenert 2004; A > Z, Cat. expo. 2005, pp. 165-166.

⁵⁸ Le chiffre dépend de la prise en compte ou non de la tombe T70 dans ce groupe, auquel on peut ajouter encore la tombe A fouillée en 1947 (cf. Annexe 2).



Fig. 189. Garniture de ceinture à plaquettes verticales et couteau de T275. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

(T389) est ici voisine d'un coffre de dalles qui contenait une bague, une monnaie et surtout des garnitures de chaussures damasquinées (T399). Un peu plus loin, une boucle dépourvue de sa plaque se trouvait dans un caisson réunissant deux adultes, un homme et une femme, et un enfant (T401). Ces trois tombes sont immédiatement voisines de deux coffres accolés (T402-T416; cf. chap. 5.2), plusieurs fois remaniés, dont l'un contient un homme âgé, et l'autre trois individus inhumés successivement, deux hommes et un enfant.

Les garnitures à plaquettes verticales de T440 et T70, elles aussi en lien avec des enfants, se trouvent respectivement au nord et au sud d'un noyau de tombes importantes. Celui-ci inclut notamment le coffre de dalles T167, qui contenait les restes de deux femmes apparentées, dont une accompagnée de la plaque-boucle à décor figuré en bronze. À proximité se trouvait la tombe T442, avec deux individus superposés, le premier inhumé étant une femme portant une plaque-boucle du groupe B. Dans le triangle formé par T167, T442 et T70 se trouvent enfin

deux coffres de dalles sur les couvercles desquels ont été aménagées de nouvelles sépultures (T160.1 et 2, T158.1 et 2), l'ensemble réunissant des adultes exclusivement masculins et un petit enfant.

La garniture à plaquettes verticales qui accompagne l'enfant de T139 provient quant à elle d'un coffre installé dans une rangée située au sud-ouest de la zone centrale, qui comprend quatre sépultures à mobilier proches les unes des autres. Parmi celles-ci on relève la tombe d'enfant T111, vraisemblablement une fillette inhumée avec une chaînette de ceinture en fer, pièce vestimentaire inhabituelle dans les nécropoles régionales (cf. chap. 6.5.1 et 10.1.2). Enfin, si la garniture de T275 (fig. 189), accompagnée d'un couteau, paraît isolée dans la partie sud-ouest de la nécropole, un groupe de tombes en coffres mixtes se développera tout autour au cours de la phase C (fig. 190).

La majeure partie des éléments de ceinture qui accompagnent les enfants sont des garnitures à plaquettes verticales ou composites, que l'on peut dater dans les deux derniers tiers du VII^e s.

Plusieurs présentent des décors damasquinés de grande qualité. On peut relever aussi l'usage, dans celle de T340, de pièces provenant d'une garniture de bride, élément généralement découvert au sein d'inventaires particulièrement prestigieux, répartis pour l'essentiel dans le sud-ouest de l'Allemagne (cf. chap. 6.1.4).

Les garnitures à plaquettes verticales sont généralement considérées comme des éléments caractéristiques du costume masculin des régions occidentales du royaume mérovingien⁵⁹. Il existe plusieurs exemples, en Suisse occidentale comme ailleurs dans la partie nord de la Bourgogne, de telles garnitures découvertes dans des tombes d'enfants⁶⁰. La tombe 70 de Vuippens – La Palaz, a notamment livré une garniture accompagnée par un scramasaxe ou un grand couteau, comme on l'observe dans la tombe T275 de La Tour-de-Peilz (fig 189)⁶¹. Trois inventaires similaires, accompagnant un enfant et deux adolescents, ont été récemment découverts sur le site funéraire de La Tour-de-Trême – La Ronclina⁶². La nécropole de Doubs a elle aussi livré plusieurs sépultures d'enfants avec de telles garnitures, dont deux associées à un couteau ou un scramasaxe⁶³.

Le mobilier issu de tombes d'enfants découvertes dans des nécropoles du nord-ouest de la *Burgundia* a récemment été comparé à celui des adultes, dans une étude effectuée par Gabriele Graenert⁶⁴. Celle-ci montre que certaines fillettes sont inhumées avec des fibules, éventuellement d'autres objets, normalement réservées aux femmes. Ces dépôts sont destinés à montrer l'appartenance de l'enfant à sa famille et à indiquer son rang : les filles sont revêtues des éléments caractéristiques du costume qu'elles auraient dû por-

ter à l'âge adulte. Selon Gabriele Graenert, il ne semble pas en aller de même pour les garçons. Les inventaires considérés comme masculins provenant de tombes d'enfants sont très uniformes : ils se composent d'une ceinture, le plus souvent fermée par une boucle simple, parfois par une garniture à plaquettes verticales, et éventuellement accompagnée d'un scramasaxe ou d'un grand couteau qui en tient lieu⁶⁵. D'après l'auteure de l'étude, ces éléments ont été faits spécifiquement pour des enfants, qui les ont utilisés de leur vivant. Elle relève à ce propos l'absence totale de garnitures tripartites larges du type Bülach dans ce corpus, éléments trop grands pour être portés par de jeunes individus.

Les inventaires de La Tour-de-Peilz s'inscrivent au moins en partie à l'encontre de ces observations. C'est le cas notamment des garnitures composites de T332 (fig. 87) et T340 (fig. 88), formées de pièces issues d'ensembles différents. La première est justement formée d'une plaque-boucle du type Bülach, complétée par deux plaques larges portant un décor différent, ainsi que par des plaquettes trapézoïdales. Les dimensions importantes de ces pièces rendent peu vraisemblable leur usage par le petit enfant de T332 (fig. 176). Il en va de même de la garniture de T340, qui comprend des plaques provenant de deux garnitures de brides différentes, associées à des éléments vraisemblablement plus anciens, ainsi qu'à une plaquette trapézoïdale. On peut imaginer plusieurs scénarios aboutissant à la constitution de ces garnitures (cf. chap.6.1.4)⁶⁶. Quel que soit celui que l'on retient, on peut affirmer que des éléments de garnitures de périodes, sinon d'origines culturelles différentes, ont été réunis sur la même manière, ce qui atteste la conservation et la transmission de certaines pièces.

Les exemples de La Tour-de-Peilz ne sont d'ailleurs pas isolés : on observe plusieurs cas similaires

⁵⁹ Cf. chap. 6.1.4; Martin 1986a, p. 106; SPM VI (2005), pp. 198-200, fig. 106.

⁶⁰ Ils sont répertoriés dans Graenert 2004, fig. 17, p. 182. Complément : Largillay-Marsonnay, S. 91 : plaque-boucle seule (Billoin et al. 2006, fig. 6); Escolives-Sainte-Camille T249 : garniture complète, avec un long ferret, trouvée dans un sarcophage d'enfant (Prost 1980, pp. 31-33 et 43).

⁶¹ Schwab et al. 1997, p. 140, fig. 16. Sur l'interprétation possible des grands couteaux comme ustensiles d'écriture, cf. Marti 2000 A, pp. 125-126; ci-dessus, chap. 6.6.1.

⁶² A > Z, Cat. expo. 2005, pp. 165-166, fig. 7.

⁶³ Urlacher et al. 1998 : T342 (pl. 42 : avec couteau); T28 (pl. 2; ceinture à plaquettes circulaires avec scramasaxe); S 362 (pl. 44).

⁶⁴ Graenert 2004, en particulier pp. 186-187. Sans autre objet significatif, les inventaires avec boucle simple ne peuvent être attribués à des filles ou à des garçons.

⁶⁵ Graenert 2004, pp. 183-184, fig. 17 et 18.

⁶⁶ L'une des possibilités évoquées est que les ceintures composites ont été formées en une seule fois, au décès de l'enfant, qui ne possédait pas encore sa propre ceinture. Comme l'a fait remarquer Reto Marti (communication orale), les plaquettes verticales auraient alors été enfouies une génération plus tôt que normalement, à une période où les adultes jeunes portaient déjà des garnitures à plaquettes verticales, mais à laquelle les individus plus âgés, inhumés dans les nécropoles, possédaient encore des garnitures de la génération précédente (type Bülach par ex.). Si l'on suit ce raisonnement, on peut se demander pourquoi l'enfant n'a pas reçu une garniture neuve complète. Le fait que la ceinture intègre des éléments plus anciens atteste à notre avis de toute façon un phénomène de transmission.

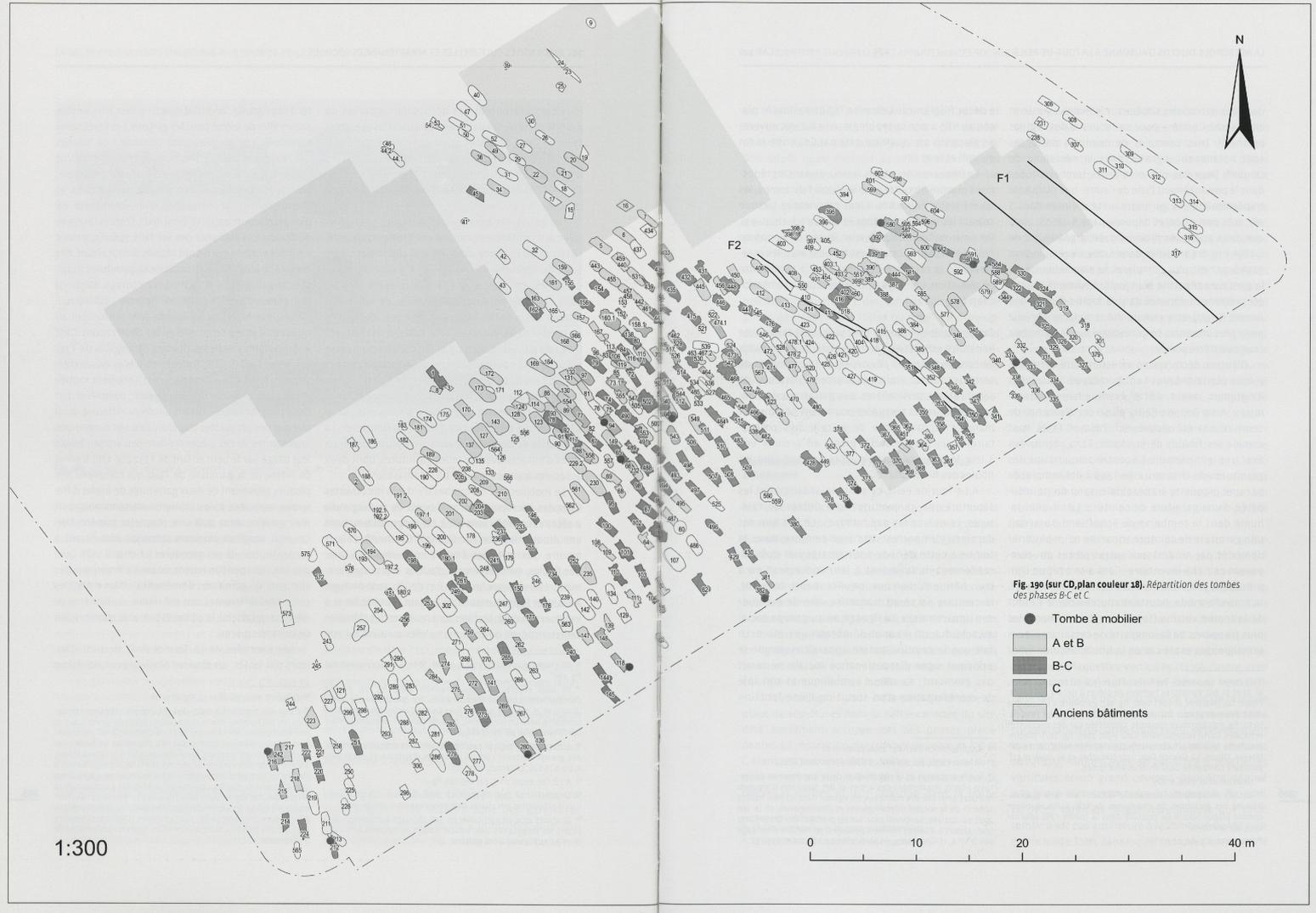


Fig. 190 (sur CD, plan couleur 18). Répartition des tombes des phases B-C et C

- Tombe à mobilier
- A et B
- B-C
- C
- Anciens bâtiments

1:300

0 10 20 40 m

dans des nécropoles situées sur le Plateau suisse et en Franche-Comté – pour se limiter à des régions proches⁶⁷. Trois exemples de ceintures partagées sont notamment signalés dans la nécropole de Doubs⁶⁸. Deux cas concernent des tombes situées dans le prolongement l'une de l'autre: une plaquette trapézoïdale d'une garniture a été prélevée dans S 287, très perturbée, et déposée dans S 286A⁶⁹, alors que deux appliques provenant de la garnitures de S 289A ont été trouvées dans S 289. L'exemple de S 373A-S 377 est plus complexe: la plaque-boucle de la garniture tripartite d'un jeune homme (S 373A) a été prélevée et déposée dans la tombe d'une jeune femme (S 377), et a ensuite été remplacée par une pièce plus ancienne, ce qui indique que la ceinture a continué d'être portée.

D'autres découvertes attestent que certaines pièces vestimentaires sont portées et conservées longtemps, avant d'être éventuellement transmises. A La Tour-de-Peilz, plusieurs éléments de ceinture ont été réparés (cf. T464 et T336), tout comme les fibules de la tombe T170, retrouvées avec une jeune femme. La contre-plaque d'une des garnitures de chaussure de T399 a été remplacée par une plaquette trapézoïdale, sans doute récupérée d'une garniture de ceinture. Le cavalier inhumé dans la tombe 17 de Schöftland possédait une garniture de ceinture tripartite et un baudrier démodés par rapport aux autres pièces qui composent ce riche inventaire: il les a soit repris d'un précédent propriétaire, soit acquis en renonçant à la nouvelle mode, pourtant adoptée par le défunt de la tombe voisine (T23)⁷⁰. L'un des exemples les plus frappants de la longévité de certaines pièces prestigieuses est le cas de la fibule discoïde en or

à décor filigrané de la tombe T47 de Kallnach: placée au VII^e s. par sa typologie, elle fut découverte en place sur un squelette daté par C14 entre la fin du VIII^e et le X^e s.⁷¹

La fréquence des objets retrouvés dans les réductions montre en outre que, la plupart du temps, les objets restent attachés à leur propriétaire lorsque celui-ci les a emportés dans la tombe (cf. chap. 9.2). On peut notamment rappeler le cas de la tombe T167, où la plaque-boucle est enfouie avec les ossements de la première défunte, dans le petit coffre de réduction aménagé sous le fond de la tombe (cf. chap. 6.1.3 et 8.2).

Ces quelques exemples – dont la liste est sans doute loin d'être exhaustive – sont révélateurs d'habitudes de conservation et à l'évidence de transmission de certains objets, vraisemblablement porteurs de significations particulières. Les garnitures de ceinture à plaquettes verticales pourraient notamment marquer l'appartenance de leurs jeunes propriétaires à un groupe social précis, en premier lieu à leur famille, comme cela a été proposé pour les fibules des fillettes⁷².

A La Tour-de-Peilz, ce sont majoritairement les sépultures de garçons qui sont dotées de ceintures, et non celles des hommes. Le fait que ces derniers n'emportent pas leur ceinture dans la tombe à cette période pourrait signifier qu'habituellement ils la cèdent à leur successeur ou à leur héritier⁷³. Lorsque celui-ci meurt trop tôt, la ceinture lui serait transmise, afin de marquer son appartenance au lignage ou au groupe social au sein duquel il aurait dû obtenir une place. Le fait que la ceinture puisse apparaître comme le principal signe d'appartenance sociale ne serait pas étonnant: sa valeur symbolique et son rôle de représentation d'un statut ou d'une fonction

⁶⁷ Cf. par ex. Lausanne – Bel-Air T29, T83 et T258 A (Leitz 2002, pl. 4-5, pl. 23 et pl. 64): garnitures formées de pièces à décors différents. Erlach T45 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 34): garniture à plaquettes verticales avec plaque dorsale carrée. Elgg T244 (Windler 1994, pp. 66-67, fig. 91): garniture tripartite complétée par des plaquettes verticales. Curtil-sous-Burnand T267 (Ajet 1985, fig. 107): plaque-boucle du type Bülach complétée par des éléments à décors différents. Doubs, La Grande Oye, S327 (Urlacher *et al.* 1998, pl.41): garniture complétée dans un deuxième temps.

⁶⁸ Urlacher *et al.* 1998, p. 225.

⁶⁹ Cas de récupération similaire à Bülach: une des plaques-boucles des garnitures de chaussures de T285 a été réutilisée comme plaque-boucle de ceinture dans la tombe T286 (Werner 1953, pp. 50 et 130).

⁷⁰ Martin *et al.* 1980, p. 50.

⁷¹ Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 69 et 88.

⁷² Graener 2004, pp. 186-187. Cf. Billoin *et al.* 2006, p. 247.

⁷³ Sur le processus et la signification de la transmission de certains objets, notamment des armes et des baudriers (*cingulum militiae*), ainsi que des manteaux, en vigueur dans les plus hautes sphères de la société mérovingienne et carolingienne, cf. Le Jan 2001, pp. 171-189; Santinelli 2007. Sur les prérogatives des enfants (par rapport à d'autres héritiers possibles) en matière d'héritage dès le VI^e s., cf. Goetz 2005, en particulier pp. 212-216 et 235-237.

est manifeste déjà à l'époque romaine⁷⁴. Au haut Moyen Age, elle revêt une importance particulière dans les milieux ecclésiastiques (cf. chap. 10.3.3). Son dépôt quasi exclusif au sein des ensembles funéraires régionaux suggère qu'elle avait un rôle représentatif aussi au sein de la société laïque.

Ces tombes d'enfants et les groupes dans lesquels elles s'insèrent signalent ainsi à notre avis la présence de familles aisées au sein de la communauté qui inhume ses défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne. La question du lien entre ces familles et celles que nous avons identifiées pour la période précédente au travers des tombes à coiffes et à armes doit cependant rester ouverte⁷⁵. Le développement topographique de l'espace funéraire dans la partie sud-est du site, qui semble attester une continuité entre un groupe de quatre tombes masculines, auquel appartient la tombe à scramasaxe T346, et les deux ensembles situés de part et d'autre du «couloir» qui lui donne accès, suggère qu'un tel lien n'est pas exclu (cf. chap. 11).

Des familles attachées à la nécropole du Clos d'Aubonne

Au vu de la difficulté d'attribuer des sépultures à la phase C (cf. chap. 7.4), l'analyse des quelques groupes clairement identifiés n'offre qu'une image très partielle de l'organisation de l'espace funéraire aux VIII^e-IX^es. La répartition des quatre sépultures à monnaies et des tombes à coffres mixtes montre que l'occupation se poursuit au minimum dans trois secteurs : en bordure est du site (T319, T580), dans sa partie centrale ainsi que dans la zone ouest (T118, T216, T280) (cf. fig. 190). La pratique de la réutilisation des coffres se maintient : elle est bien attestée notamment dans ceux qui contiennent du mobilier.

Il faut souligner pour cette période la mise en place de sépultures dans la partie centrale du site, déjà densément occupée lors des phases précédentes. La répartition des tombes des phases B-C et C étant relativement lâche dans les autres secteurs, notamment au sud et à l'ouest, la construction de nouveaux coffres et leur insertion dans la trame

existante semble marquer l'attachement de certaines personnes à la zone centrale. L'installation de quatre inhumations, dont au moins trois intentionnellement, sur des couvercles de caissons dallés peut être interprétée dans le même sens (chap. 5.2 et 8.2).

Construit dans ce secteur, le coffre de dalles large T94, qui contient plusieurs individus inhumés successivement et plus ou moins remaniés, est la tombe la plus importante de cette période (fig. 191). Son fonctionnement témoigne des liens qui unissaient ces cinq individus. Une jeune femme fut inhumée en premier, un enfant de 5-9 ans fut ensuite déposé à sa droite (fig. 191b) ; trois hommes, un jeune de 18 ans et deux âgés, furent enfin inhumés au-dessus (fig. 191a). L'importance de la tombe est surtout marquée par le dépôt, avec la première défunte, d'une petite bourse contenant cinq deniers de Pépin le Bref qui, outre le *terminus post quem* qu'ils fournissent, indiquent le statut privilégié de ce groupe de personnes, peut-être aussi leur attachement aux souverains francs (cf. chap. 9.4). Les fibules et la chaînette de bronze découvertes sur le corps de l'enfant (fig. 192), ainsi que la fusaïole en os retrouvée parmi les ossements en vrac, renforcent le caractère privilégié de cet ensemble. Il s'agit sans doute d'une structure utilisée par une famille locale importante.

Durant la même période, plusieurs concentrations de tombes apparaissent à l'ouest du site (cf. fig. 190). On relève ainsi deux tombes dans le prolongement l'une de l'autre (T118 et T148), dont la tombe T118 avec un denier de Louis le Pieux. Elles se trouvent immédiatement au sud d'une série de tombes à mobilier de la phase B (cf. ci-dessus), dont deux tombes d'enfant, l'une avec une garniture de ceinture à plaquettes verticales (T139), l'autre avec une chaînette-ceinture en fer, élément vestimentaire qui suggère des liens avec le nord de la Gaule (T111). Un peu plus à l'ouest, on observe une forte concentration de coffres mixtes qui se développent tout autour de la sépulture d'un enfant de 10-14 ans (T275), inhumé avec sa garniture à plaquettes verticales et un grand couteau, peut-être déposé à la place d'un scramasaxe (cf. ci-dessus ; fig. 189). Le décor tardif de la garniture montre que cette tombe n'est pas antérieure à la 2^e moitié du VII^e s. Le coffre mixte T280, dans lequel se trouvait une agrafe

⁷⁴ Cf. Steiner/Menna et al. 2000, p. 297, avec litt.

⁷⁵ Cf. le cas de T167, chap. 8.2 ; Annexe 1, chap. 7.



Fig. 191. Coffre de dalles large T94. a : premier décapage, individus A et B; b : dernier décapage, individus D (femme avec monnaies) et E (enfant avec chaînette et fibules de bronze). Cf. fig. 285. Photos : MHA VD.

à double crochet en fer, confirme l'utilisation tardive de ce secteur. Enfin, à l'extrémité sud-ouest de la nécropole, on trouve un petit groupe de coffres, en dalles ou mixtes, dont T216, plusieurs fois réutilisée, qui contenait un denier de Louis le Pieux. Ces tombes sont elles aussi voisines de sépultures à mobilier de la phase B – et même juxtaposées dans le cas de T242 et T216 : T217 contenait une plaque-boucle rectangulaire damasquinée (fig. 81), associée à une contre-plaque à décor différent, alors que T218 a livré quelques fragments d'une chaînette en fer et des ustensiles semblables à ceux de T111.

Le fonctionnement de plusieurs de ces sépultures (notamment T280, T216 et T217; fig. 49 et 50), qui réunissent des individus des deux sexes et éventuellement des enfants, tend à confirmer le caractère familial de ces petits groupes de tombes. On pourrait dès lors formuler l'hypothèse que quelques familles aisées, vraisemblablement membres de l'élite locale, continuent d'inhumer leurs défunts dans la nécro-

pole du Clos d'Aubonne, auprès de leurs ancêtres, jusque dans la 1^{ère} moitié du IX^e s.

Ce processus est différent de ce que l'on connaît du développement de la plupart des espaces funéraires de la région lémanique et de Franche-Comté. Celui-ci voit généralement l'abandon des vastes nécropoles de plein champ, au profit soit de petits groupes de sépultures installées à proximité immédiate des habitats, soit de lieux d'inhumation liés à des églises (cf. chap. 10.3). Il est vrai que, dans la plupart des cas, l'absence de mobilier ne permet pas de repérer d'emblée des sépultures d'époque carolingienne⁷⁶. Les quelques tombes à monnaies découvertes dans des nécropoles de plein champ, notamment à Lausanne – Bel-Air et à Doubs, pourraient toutefois signaler de tels ensembles (cf. chap. 6.8).

⁷⁶ Si des groupes de sépultures de cette période sont de plus en plus souvent mis en évidence grâce aux datations C14, le recours à cette méthode reste exceptionnel en Suisse occidentale; cf. Terrier 1998; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 86-88.

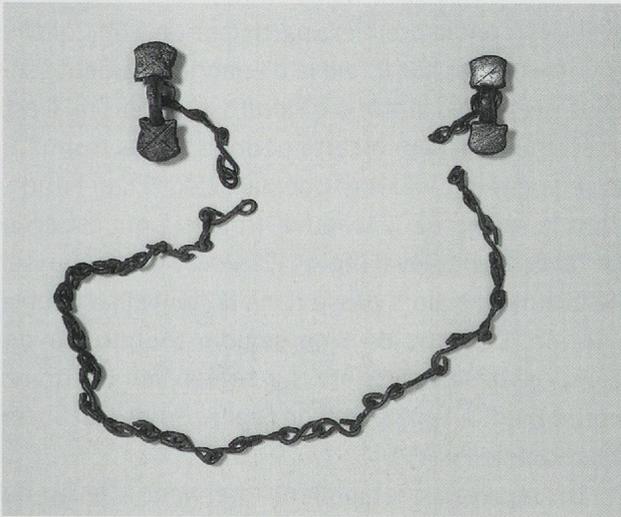


Fig. 192. Fibules et chaînette de bronze de T94. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Dans les publications sont parfois mentionnés des tombes dispersées ou de petits secteurs particuliers, attribués à l'époque carolingienne, où les tombes se distinguent notamment grâce à leur orientation différente⁷⁷. Dans la nécropole de Dijon, rue du Chapeau Rouge, située à proximité de la cathédrale Saint-Bénigne, quatre deniers de Charlemagne ont été trouvés dans la main d'un défunt. Cette sépulture se trouvait dans un petit groupe, en bordure des tombes mérovingiennes, que l'on pourrait interpréter comme un ensemble familial⁷⁸.

Le dépôt d'une bourse contenant cinq deniers de Pépin le Bref dans la tombe T94 et la présence de plusieurs familles importantes inhumant encore leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne semblent témoigner du maintien du contrôle exercé sur la route du Grand-Saint-Bernard encore dans la seconde moitié du VIII^e s. (cf. ci-dessus) – même si les premiers Carolingiens semblent avoir préféré la voie du Mont-Cenis (cf. chap. 3.3.3)⁷⁹. Ces monnaies, qui portent le monogramme de Pépin et qui pourraient avoir été frappées à l'abbaye royale de Saint-Denis, centre du pouvoir à cette période, semblent bien témoigner de l'attachement de la défunte aux souverains francs⁸⁰. C'est du moins ce que suggère leur

⁷⁷ Doubs: Urlacher *et al.* 1998, p. 26. Crotenay: Desplanques, 2008. Largillay-Marsonnay: Billoin *et al.* 2006, pp. 233 et 252, fig. 5, n^o 2.

⁷⁸ Depierre 1991.

⁷⁹ Morerod 2000, pp. 53-54.

⁸⁰ Cf. chap. 9.4 et Annexe 2; Treffort 1996a, p. 181. Cf. aussi Geiser 1990. Sur les dépôts de monnaies en tombes entre le V^e et le début

dépôt en nombre, qui les éloignent de l'idée chrétienne de dépouillement qui prévaut dans les pratiques funéraires de cette époque, tout comme leur iconographie, où la symbolique chrétienne est quasi absente – à l'opposé des pièces de Louis le Pieux, déposées seules dans les tombes et sur lesquelles la thématique chrétienne est visible sur les deux faces.

S'il est impossible de préciser l'importance de l'occupation de la nécropole à l'époque carolingienne, il faut rappeler ici que, à partir du VII^e s., un autre site funéraire se développe dans le quartier de l'église Saint-Martin de Vevey (cf. chap. 3.2 et 10.3). Cette nécropole se signale par une tombe féminine importante, qui contient une plaque-boucle en os, ou plus vraisemblablement en bois d'élan, à décor figuré exceptionnel (fig. 194)⁸¹. On peut donc supposer que, au plus tard à cette période, une partie de la population locale inhumait ses défunts dans ou autour de cette église. Seule une étude approfondie de ce vaste ensemble funéraire permettrait de préciser l'évolution parallèle des deux sites. Deux constats peuvent servir de point de départ à cette réflexion: plusieurs familles importantes continuent d'inhumait leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne, à proximité de leurs ancêtres, jusque dans le courant du IX^e s.; ce site est néanmoins abandonné progressivement, vraisemblablement surtout à partir de la fin du VII^e s., au profit du cimetière de Saint-Martin.

10.3 La question de la christianisation

10.3.1 De la mise en place des évêchés à la création du réseau paroissial

A l'intérieur des frontières de l'Empire romain, la religion chrétienne est devenue, dès la fin du IV^e s., la religion officielle: à ce titre, par l'intermédiaire des évêques, la population devait recevoir le baptême⁸². Cette volonté de promouvoir la nouvelle religion a

du VIII^e s., sur le territoire français actuel: Pilet-Lemière 2003; la carte fig. 2 montre la concentration de ce type de dépôt dans le quart nord-est de la France, entre Seine et Rhin.

⁸¹ Auberson/Martin 1991.

⁸² Dierkens 2003, pp. 144 et 148.

eu pour conséquence la mise en place d'une organisation ecclésiastique calquée sur l'organisation administrative de l'Empire: les cités, regroupées en provinces, sont en principe devenues des sièges d'évêchés.

Cette organisation établie sous l'autorité romaine ne disparaît pas avec la création des royaumes barbares: pour les Gallo-Romains, le catholicisme demeure la religion officielle et les structures ecclésiastiques restent pour la plupart inchangées. L'un des points forts de la politique du roi burgonde Gondebaud est de favoriser les relations entre son peuple, pour une part de confession arienne, et ses sujets gallo-romains, catholiques⁸³. Son épouse Carétène est elle-même catholique et fonde une église à Lyon. Sa nièce Clotilde, elle aussi catholique, n'est sans doute pas étrangère à la conversion de son époux Clovis. Le propre fils de Gondebaud, son successeur Sigismond, se convertit dès 506, et fonde en 515 la grande abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

La partie occidentale de la Suisse actuelle est bien sûr intégrée dans cette organisation ecclésiastique de la fin de l'Empire, mais la mise en place des évêchés, bien que précoce, connaît une histoire relativement mouvementée jusqu'au début du VII^e s.⁸⁴. Ainsi, si les cités de Genève et du Valais sont bel et bien devenues des évêchés dès le IV^e s., il n'en va pas de même de la cité des Helvètes, dont la capitale, Avenches, semble connaître une période de déclin. Ce territoire aurait alors été partagé entre les cités de Genève et du Valais⁸⁵. A la fin de l'Empire, la frontière entre ces deux territoires, qui correspond aussi à la frontière entre la province des Alpes Grées et Poenines et celle de *Maxima Sequanorum*, se place dans la région d'Oron et de Saint-Saphorin, un peu à l'ouest de Vevey: cette région dépend ainsi de l'évêché du Valais (cf. aussi chap. 3.3.1, fig. 10).

Vraisemblablement suite aux luttes fratricides entre les rois burgondes Gondebaud et Godégisel à la fin du V^e s., le vaste territoire de Genève est divisé et un nouvel évêché est créé sur le Plateau. Les

évêques, dont la première participation à un Concile est attestée en 517 (Concile d'Epaône), résident tantôt à Avenches, tantôt à *Vindonissa*/Windisch. C'est vraisemblablement à cette période que la frontière avec la cité du Valais est déplacée sur l'Eau-Froide, dans la région de Villeneuve, frontière qui est celle de l'évêché médiéval (fig. 193)⁸⁶. Vevey et La Tour-de-Peilz auraient alors passé dans la nouvelle circonscription. L'évêque de Sion semble toutefois avoir conservé des possessions sur son ancien territoire, notamment à Vevey, près de l'église Saint-Martin, et à La Tour-de-Peilz⁸⁷.

Un nouveau changement intervient à la fin du VI^e ou au début du VII^e s.: le siège de l'évêché est alors définitivement établi à Lausanne⁸⁸. Un nouvel évêché, dont le siège est à Constance, est créé à la même période dans la partie orientale du Plateau, la frontière se situant, au Moyen Âge, sur le cours de l'Aar. Dans la 2^e moitié du VI^e s., le siège de l'évêché du Valais est transféré de Martigny à Sion.

En dépit de cette histoire relativement mouvementée, on peut affirmer que l'ensemble du territoire qui correspond à la Suisse occidentale actuelle est englobé dans l'organisation ecclésiastique mise en place dès la fin du IV^e s. La question de la formation du réseau paroissial reste en revanche un sujet de débat, pour la région lémanique comme pour l'ensemble de la Gaule⁸⁹. Les découvertes en Suisse occidentale montrent que des églises, quelques-unes avec baptistères, se construisent dans les campagnes entre le V^e et le VII^e s., souvent en relation avec d'anciens domaines ruraux (par ex. Vandoeuvres et Pully): les propriétaires de souche gallo-romaine ont sans doute joué un rôle essentiel dans la diffusion de la nouvelle religion⁹⁰. D'autres lieux de culte, comme à Saint-Prex et à Saint-Saphorin, ont pour origine un monument funéraire.

⁸⁶ Morerod 1999.

⁸⁷ Morerod 1999, pp. 146-152; la présence d'une chapelle dédiée à Saint-Théodule à La Tour-de-Peilz tend à confirmer qu'il s'agit d'une fondation ancienne de l'Eglise du Valais (cf. chap. 3.2).

⁸⁸ Morerod 2000, pp. 41-43; SPM VI (2005), pp. 42, 46 et 119-122; Terrier 2005, p. 74.

⁸⁹ Pour un état actuel de la question, cf. Delaplace (dir.) 2005; pour le territoire suisse: Collectif 2002; SPM VI (2005), pp. 119-142 et 265-282; Terrier 2005.

⁹⁰ Terrier 2005; cf. en particulier fig. 1.

⁸³ Favrod 1997, pp. 363-373, 377-386; Escher 2005, vol. 2, pp. 825-826.

⁸⁴ Sur les structures administratives et ecclésiastiques avant l'arrivée des Burgondes, cf. Favrod 1997, pp. 67-126.

⁸⁵ Chevalley/Favrod 1992; Favrod 1997, pp. 111-117; Morerod 1999, en particulier pp. 154-159; Favrod 2002a, pp. 45-47.

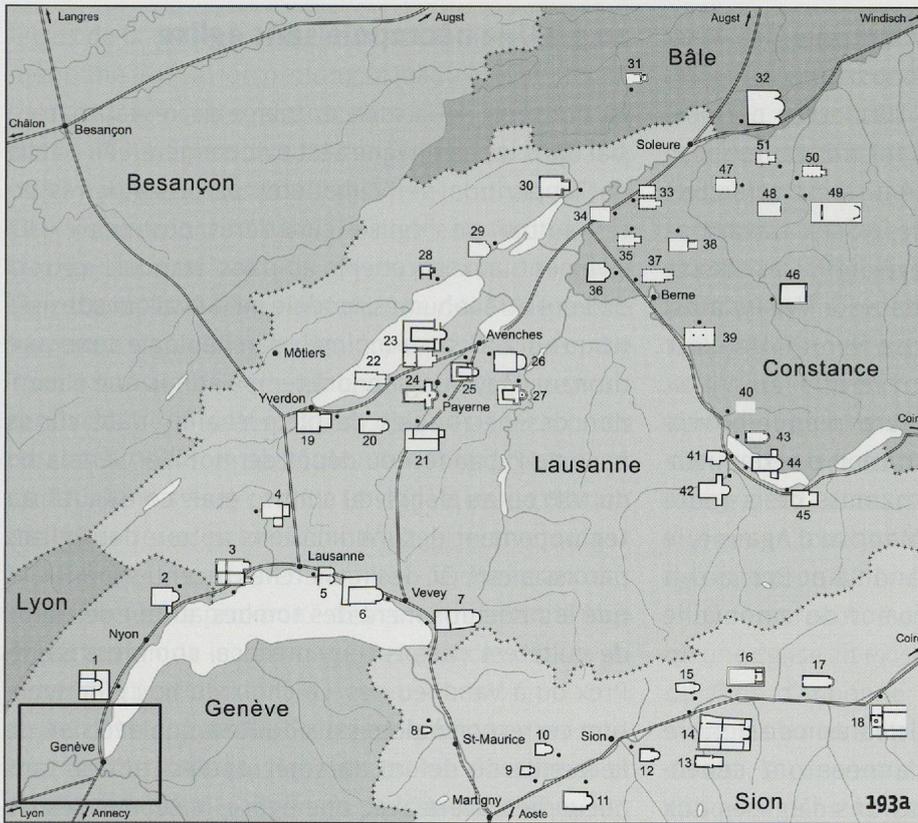


Fig. 193 a :

- 1 Commugny VD, V^e-VI^e s.
- 2 Essertines-sur-Rolle VD, VII^e-VIII^e s.
- 3 Saint-Prex VD, V^e-VI^e s.
- 4 Cossonay VD, VII^e-VIII^e s.
- 5 Pully VD, VI^e-VII^e s.
- 6 Saint-Saphorin VD, VII^e s.
- 7 Montreux-Terriet VD, VIII^e-IX^e s.
- 8 Muraz VS, VI^e s.
- 9 Saillon VS, VI^e s.
- 10 Ardon VS, VI^e s.
- 11 Nendaz VS, IX^e s.
- 12 Bramois VS, VII^e s.
- 13 Gérode VS, Saint-Félix V^e-VI^e s.
- 14 Gérode VS, Saint-Martin, V^e s.
- 15 Villa VS, VII^e-VIII^e s.
- 16 Loèche VS, VII^e-VIII^e s.
- 17 Rarogne VS, IX^e s.
- 18 Brigue-Glis VS, V^e-VI^e s.
- 19 Ursins VD, VI^e s.
- 20 Démoret VD, VI^e-VII^e s.
- 21 Granges-près-Marnand VD, VII^e s.
- 22 Lully FR, VIII^e s. (2^e phase avec église en bois IX^e-X^e s.)
- 23 Vallon-Carignan FR, V^e-VII^e s.
- 24 Tours FR, VI^e s.
- 25 Domdidier FR, VI^e-VII^e s.
- 26 Donatyre VD, VI^e-VII^e s.
- 27 Belfaux FR, VI^e-VII^e s.
- 28 Serrières NE, VII^e-VIII^e s.
- 29 La Neuveville BE, VII^e-VIII^e s.
- 30 Bienne Mâche BE, VII^e s.
- 31 Courrendlin JU, VIII^e s.
- 32 Oberbipp BE, VIII^e s.
- 33 Oberwill bei Büren a. A. BE, VIII^e-IX^e s.
- 34 Diessbach bei Büren a. A. BE, VIII^e-IX^e s.
- 35 Wengi BE, VIII^e-IX^e s.
- 36 Meikirch BE, VIII^e-IX^e s.
- 37 Kirchlindach BE, VIII^e-IX^e s.
- 38 Grafenried BE, VIII^e-IX^e s.
- 39 Worb BE, VIII^e-IX^e s.
- 40 Steffisburg BE, VIII^e s.
- 41 Einigen BE, VIII^e-IX^e s.
- 42 Wimmis BE, VIII^e-IX^e s.
- 43 Hilterfingen BE, VIII^e-IX^e s.
- 44 Spiez BE, VIII^e-IX^e s.
- 45 Leissigen BE, VIII^e-IX^e s.
- 46 Lauperswil BE, VIII^e-IX^e s.
- 47 Seeburg BE, VIII^e-IX^e s.
- 48 Ursenbach BE, VIII^e-IX^e s.
- 49 Rorbach BE, VIII^e-IX^e s.
- 50 Madiswil BE, VIII^e-IX^e s.
- 51 Bleienbach BE, VIII^e-IX^e s.

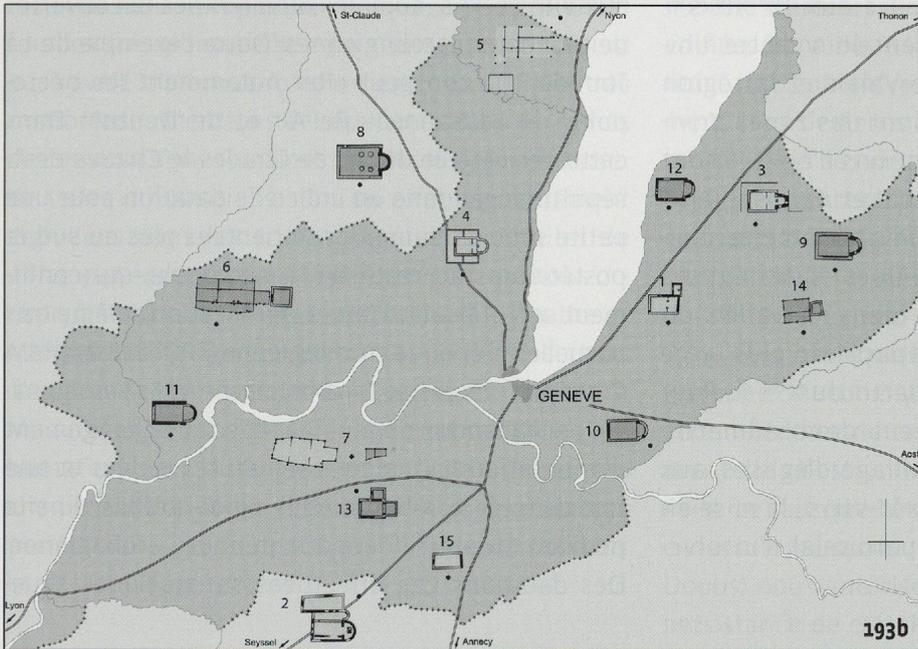


Fig. 193 b :

- 1 Vandoevres GE, V^e s.
- 2 Saint-Julien-en-Genois F, V^e s.
- 3 Meinier GE, VI^e-VII^e s.
- 4 Grand-Saconnex GE, VI^e-VII^e s.
- 5 Céligny GE, VI^e-VII^e s.
- 6 Satigny GE, VIII^e-IX^e s.
- 7 Vuillonex GE, IX^e s.
- 8 Prévessin F, IX^e-X^e s.
- 9 Jussy GE, IX^e-X^e s.
- 10 Thônex GE, X^e s.
- 11 Russin GE, X^e-XI^e s.
- 12 Collonge GE, X^e-XI^e s.
- 13 Confignon GE, IX^e-X^e s.
- 14 Presinges GE, VIII^e-IX^e s.
- 15 Compesières GE, V^e-VI^e s.

Fig. 193. Limites des diocèses de la partie occidentale de la Suisse au VII^e s., avec répartition des églises rurales de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age mises au jour lors de fouilles archéologiques. Dessin : M. Berti, Service cantonal d'archéologie de Genève.

On admet aussi généralement que des lieux de culte chrétiens ont été construits dans les agglomérations secondaires dès cette période, même si les découvertes ne sont pas toujours significatives⁹¹. Une église funéraire est effectivement construite à Sion – Sous-le-Scex – avant sa désignation comme siège d'évêché⁹². L'existence de lieux de culte paraît probable à Vevey, ainsi que dans l'ancienne colonie de Nyon⁹³. Un clerc semble bien avoir résidé à Yverdon au VI^e s., comme en témoigne la célèbre plaque-boucle reliquaire en bronze⁹⁴. La fondation des deux abbayes de Romainmôtier, à proximité de la route du col de Jougne, et de Saint-Maurice d'Agaune, le long de celle qui mène au Grand-Saint-Bernard, a sans doute contribué à la diffusion de la nouvelle religion.

Les recherches menées dans le canton de Genève depuis plusieurs dizaines d'années ont cependant démontré que les fondations d'églises aux V^e-VII^e s. sont loin d'être systématiques : certains édifices ne sont pas antérieurs aux IX^e-XI^e s.⁹⁵. Leur répartition est également loin d'être uniforme : la côte lémanique, le Valais et la région au sud du lac de Neuchâtel sont des zones privilégiées (fig. 193). Les constructions d'églises sont plus tardives dans l'Emmenthal et dans la vallée de Langenthal. On observe un phénomène semblable dans la région Rhône-Alpes : si les églises rurales sont bien attestées dans la vallée du Rhône dès les V^e-VII^e s., une répartition plus large et régulière n'apparaît qu'à partir du X^e s.⁹⁶. Pour la Suisse occidentale, on peut donc admettre l'hypothèse d'un premier maillage d'églises, aux statuts divers, remontant aux V^e-VII^e s., la mise en place d'un véritable réseau paroissial n'intervenant que plus tard.

10.3.2 Une nécropole sans église

La question de la mise en place du réseau paroissial dans les campagnes est évidemment liée à celle de l'apparition des cimetières paroissiaux, resserrés autour de l'église, cimetières destinés exclusivement aux chrétiens et dans lesquels ceux-ci doivent être inhumés, modèle médiéval qui subsista jusqu'au XIX^e s. au moins⁹⁷. L'archéologie funéraire du haut Moyen Âge a longtemps admis que l'abandon des nécropoles de plein champ, daté sur la base de l'abandon du dépôt de mobilier vers la fin du VII^e ou au début du VIII^e s., était consécutif au regroupement des inhumations autour des églises paroissiales⁹⁸. Or, des recherches récentes montrent que le rassemblement des tombes autour des lieux de culte est parfois plus précoce, comme à Saint-Prex ou à Vandoeuvres. Le choix du lieu d'inhumation correspond alors sans doute à une décision de la famille du défunt. Des nécropoles rurales, sans aucun lien avéré avec une église, occupées dès les V^e-VI^e s. peuvent par ailleurs être utilisées encore aux VIII^e et IX^e s., comme l'attestent les découvertes de monnaies carolingiennes. Outre l'exemple de La Tour-de-Peilz, on peut citer notamment les nécropoles de Lausanne – Bel-Air et de Doubs⁹⁹. Dans cette dernière, le denier de Charles le Chauve de la sépulture 29 donne un indice de datation pour une petite série d'inhumations orientées plus au sud et postérieures au reste de la nécropole, qui confirment son utilisation (ou sa réutilisation), même très partielle, à l'époque carolingienne (TPQ : 848-855)¹⁰⁰. A Crotenay, une phase tardive (dès fin VII^e s.) est signalée par l'abandon du mobilier et par un changement d'orientation¹⁰¹. Quelques sépultures isolées et une trentaine de tombes situées en contrebas du site peuvent être attribuées à la période carolingienne. Des datations C14 effectuées sur quelques sque-

⁹¹ Cf. à ce propos les remarques de Jean-Daniel Morerod (1995, p. 186); merci à Michel Fuchs de nous avoir indiqué ce texte.

⁹² Antonini 2002.

⁹³ SPM VI (2005), Registre n^{os} 60 et 99; pour Vevey, cf. aussi ci-dessous, chap. 10.3.2.

⁹⁴ Steiner/Menna *et al.* 2000, I, pp. 26 et 296, fig. 248.

⁹⁵ Terrier 2002 et 2005; SPM VI (2005), pp. 270-277.

⁹⁶ Reynaud 2005.

⁹⁷ Treffort 1996b; Zadora-Rio 2005, pp. 18-20.

⁹⁸ Pour la Suisse occidentale et la France voisine, cf. en dernier lieu notamment Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 322; Steiner 2002, pp. 85-87, avec litt.

⁹⁹ Lausanne – Bel-Air T204: Leitz 2002, pp. 95-96, fig. 13 (TPQ 781). Doubs S29: Urlacher *et al.* 1998, p. 183, fig. 159 (TPQ 848-855).

¹⁰⁰ Urlacher *et al.* 1998, p. 183, fig. 159; p. 26, fig. 6.

¹⁰¹ Mercier *et al.* 2005, p. 5; Desplanque 2005, p. 88; Desplanque, 2008.

lettres de la nécropole de Kallnach indiquent également une utilisation prolongée jusqu'aux X^e-XI^e s.¹⁰². C'est le cas notamment de la tombe féminine 47, dotée d'une fibule discoïde en or à décor filigrané, objet habituellement daté du VII^e s. (cf. chap. 10.2.2). Cet exemple confirme la persistance de l'usage et la transmission de certains objets, ainsi que le maintien d'une forme très réduite du dépôt de mobilier, mise en évidence déjà à propos de la tombe T94 de La Tour-de-Peilz (cf. chap. 9.4). Ces datations tardives, confirmées dans d'autres nécropoles rurales du canton de Berne, sont interprétées par Christiane Kissling comme le signe que la création des cimetières paroissiaux n'est effective qu'aux X^e-XI^e s. Pour certaines familles, le maintien des traditions et la proximité des ancêtres paraît plus importante que le voisinage des édifices dédiés au culte chrétien.

Le développement de zones funéraires en relation étroite avec les habitats est un domaine non étudié en détails pour la Suisse occidentale¹⁰³. L'habitat du haut Moyen Age reste encore quasi inconnu dans la région lémanique, à l'exception de fouilles très ponctuelles, qui n'ont jusqu'à présent pas révélé d'inhumations¹⁰⁴. L'exploitation des très nombreuses mentions de sépultures dans les ruines de constructions romaines paraît plus prometteuse : de telles inhumations sont en effet régulièrement signalées dans les compte-rendus de fouilles de *villae*, par exemple, dans la petite région qui nous occupe, à Montreux – Baugy-sur-Clarens et à Monthey – Marendeux (fig. 6), mais aussi dans certains secteurs d'agglomérations secondaires antiques, comme à Massongex et Martigny. L'analyse de ces lieux d'inhumation dans la perspective actuelle d'un rapprochement entre zones funéraires et zones habitées permettrait sans doute de combler une lacune dans la recherche actuelle.

La multiplicité des lieux d'inhumations est une caractéristique des espaces funéraires des VIII^e-X^e s. mise

en évidence dans la recherche actuelle¹⁰⁵. À côté d'espaces funéraires se développant dans et autour des lieux de culte apparaissent ainsi des inhumations proches des habitats. La nécropole de La Tour-de-Peilz montre qu'une troisième catégorie d'espaces funéraires est attestée en Suisse occidentale : les grandes nécropoles rurales des V^e-VII^e s., utilisées de manière moins extensive sans doute, mais continue, jusqu'au IX^e s. Les pièces de monnaies découvertes, mais aussi l'étude des modes d'inhumation montrent qu'il ne s'agit pas seulement de quelques sépultures isolées, mais bien de l'utilisation d'au moins deux secteurs de l'ancienne nécropole, dont l'un est en fonction depuis le début de l'occupation de cette zone funéraire (cf. chap. 9.4, 9.6 et 10.2.2).

On ne peut évidemment totalement exclure qu'une église ait existé pour un temps sur la parcelle du Clos d'Aubonne : on pourrait évoquer notamment les zones détruites dans la partie nord-ouest du site, la concentration des inhumations de toutes époques dans la partie centrale, ou encore certains espaces restés libres de tombes (cf. chap. 11). Il existe d'ailleurs des exemples d'églises funéraires édifiées dans des nécropoles rurales et dont l'existence fut éphémère. On peut mentionner notamment ceux de Serris (Seine-et-Marne) et de Hordain (Nord) : dans les deux cas, des inhumations furent pratiquées encore après la destruction de l'édifice cultuel¹⁰⁶. Géographiquement plus proches, on peut citer la chapelle de Saint-Julien-en-Genevois, abandonnée au plus tard à la fin du VIII^e ou au début du IX^e s., et la basilique de Seyssel, désertée à la même période¹⁰⁷. Aucune structure ni mention d'un quelconque édifice de culte ne vient toutefois attester une telle construction dans le cas de La Tour-de-Peilz. Le fait que cet exemple ne soit pas isolé (cf. ci-dessus, Lausanne – Bel-Air, Kallnach, Crotenay et Doubs) nous autorise à proposer l'hypothèse de la persistance de certaines grandes nécropoles mérovingiennes sans lieu de culte avéré jusque dans le courant du IX^e s. au moins¹⁰⁸.

¹⁰² Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 86-88, avec des exemples similaires cités dans le canton de Berne.

¹⁰³ Sur ce thème, cf. Pecqueur 2003 ; Zadora-Rio 2005, pp. 18-20.

¹⁰⁴ Cf. chap. 2.1.4. Pour une synthèse des découvertes d'habitat en Suisse, cf. SPM VI (2005), pp. 96-107 ; sur la question des sépultures dans les ruines romaines, idem, pp. 154-155.

¹⁰⁵ Zadora-Rio 2005, pp. 18-20.

¹⁰⁶ Mentionnés dans Zadora-Rio 2005, p. 16. Hordain : Demolon (dir.) 2006, p. 62, plan 6 ; pp. 90-91.

¹⁰⁷ Duval (dir.) 1995, pp. 301-307.

¹⁰⁸ Nous ne pouvons suivre l'hypothèse de Werner Leitz (2002, p. 122) d'un édifice sacré à Lausanne – Bel-Air édifié dès 600,



Fig. 194. Plaque-boucle en os ornée de scènes de la vie de Jonas provenant de la tombe T659 de l'église Saint-Martin de Vevey. Ech. 1:1. Dessin: M. Klausener, MHA VD (Auberson/Martin 1991, fig. 6).

Parallèlement au maintien de la nécropole du Clos d'Aubonne, il est fort probable qu'une partie de la population qui y enterrait ses défunts entre le V^e et le VII^e s. ait changé de lieu d'inhumation, au profit de la nécropole de Vevey Saint-Martin, dont le fonctionnement est attesté dès le V^e s. L'une des inhumations les plus anciennes mise au jour sous l'église actuelle est un coffre de dalles qui contenait les restes d'une femme enterrée avec une plaque-boucle en os ornée de scènes de la vie de Jonas (fig. 194)¹⁰⁹. L'hypothèse de la présence d'une église à Vevey, vicus romain au carrefour de voies de communication importantes, paraît vraisemblable, mais elle n'a pas pu être confirmée à ce jour par l'archéologie: un seul tronçon de mur, conservé sur quelques assises seulement, peut être rattaché à cette période ancienne. Rien n'exclut toutefois qu'un lieu de culte ait existé à un autre emplacement (cf. chap. 3.2).

La première église attestée à Saint-Martin est antérieure à l'époque romane: elle pourrait correspondre à l'édifice mentionné dans les sources écrites autour de l'An Mil. On peut imaginer qu'il s'agit d'une église paroissiale, dont le cimetière aurait pris dès lors le relais de la nécropole du Clos d'Aubonne, qui ne semble plus utilisée au plus tôt à partir du milieu

du IX^e s. Les premiers textes médiévaux conservés attestent en tous les cas un lien étroit entre l'église Saint-Martin de Vevey et la chapelle Saint-Théodule de La Tour-de-Peilz, située à quelques centaines de mètres au sud-est de la nécropole du Clos d'Aubonne. Mentionnée de manière précise en 1307, celle-ci aurait été construite pour éviter aux habitants de La Tour-de-Peilz de se déplacer jusqu'à Vevey pour les célébrations courantes¹¹⁰. Au milieu du XV^e s., cette chapelle ne possède ni tabernacle, ni cimetière, ni fonts baptismaux.

10.3.3 Une plaque-boucle ornée de scènes chrétiennes

Si l'on peut admettre que la population inhumée au Clos d'Aubonne était baptisée, on chercherait en vain des signes tangibles de cette appartenance à la religion chrétienne. La régularisation des orientations des tombes d'ouest en est et l'abandon du dépôt de mobilier, souvent évoqués pour illustrer la progression des idées chrétiennes, correspondent avant tout à une évolution générale des pratiques funéraires amorcée dès le Bas-Empire, selon des modalités propres à chaque région¹¹¹. Jusqu'à l'époque carolingienne, les cou-

hypothèse fondée uniquement sur la répartition des tombes fouillées par F. Troyon au XIX^e s. et sur la découverte isolée d'un fragment de plaque émaillée du XII^e s.

¹⁰⁹ Auberson/Martin 1991.

¹¹⁰ Roland 1992, p. 4.

¹¹¹ Dierkens 2003, p. 147.

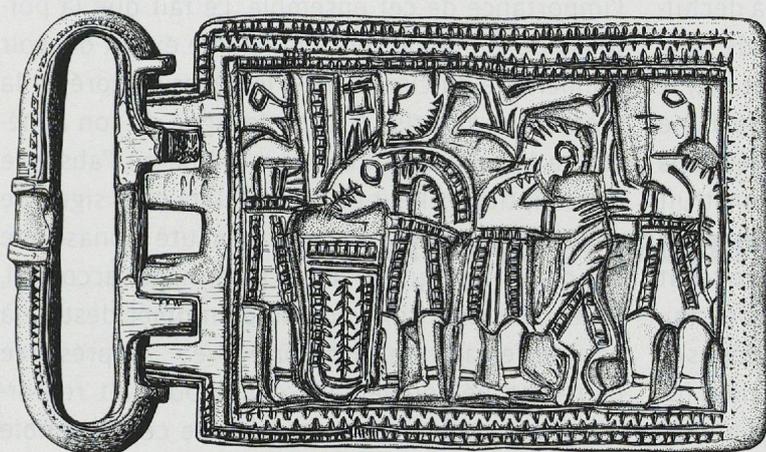


Fig. 195. Plaque-boucle en bronze de la tombe T167. Ech. 1:1. Dessin : M. Klausener, MHA VD.

tumes liées à l'inhumation des défunts, comme l'architecture des tombes ou encore le choix du lieu de sépulture, relevaient de la sphère privée et familiale, éventuellement de la communauté¹¹². Ce n'est qu'à partir du X^e s., parallèlement à la mise en place du réseau paroissial, que l'Eglise s'est préoccupée de l'organisation des funérailles et du contrôle des espaces funéraires.

En Suisse occidentale, le dépôt de mobilier révèle une forme de sélection des objets dès la fin de l'époque romaine. Dans la nécropole du Pré de la Cure, à Yverdon, on observe par exemple que le nombre des catégories d'objets représentées dans les tombes est assez limité et que les associations de différentes catégories sont rares¹¹³. Un nouveau changement se produit dans le courant de la première moitié du V^e s. : la proportion des tombes qui contiennent du mobilier diminue, l'offrande de récipients disparaît et l'on ne trouve le plus souvent qu'un seul objet par tombe. Ce type de dépôt revêt dès lors un caractère symbolique, dont le sens reste souvent difficile à interpréter (cf. chap. 9.6).

Les objets déposés dans les tombes conformément à cette coutume de l'offrande symbolique varient selon les régions : on peut trouver tantôt

des peignes ou des fusaïoles, des bagues ou encore des monnaies. Dans le bassin lémanique, il s'agit en général de ceintures, dont il ne subsiste que les éléments métalliques. Le site de La Tour-de-Peilz n'échappe pas à la règle : le dépôt d'une ceinture reste la caractéristique principale des tombes à mobilier des phases A et B (env. 2^e moitié V^e-VII^e s.).

La ceinture est un élément important du costume dès l'époque romaine tardive : elle fait alors partie de l'équipement militaire et constitue un insigne représentatif d'une fonction ou d'un pouvoir¹¹⁴. Elle a encore ce rôle durant le haut Moyen Age, comme l'indique le développement spectaculaire des garnitures, en particulier dans la Bourgogne franque, à partir du dernier tiers du VI^e s. et tout au long du VII^e s. (cf. chap. 10.2.2).

Les plaques-boucles en bronze ou en os ornées de scènes figurées illustrant des thèmes bibliques montrent que la ceinture peut aussi révéler un lien étroit avec les milieux ecclésiastiques. Les travaux de Cécile Treffort ont montré que plusieurs de ces pièces appartenaient à des clercs et qu'une partie de ces objets a été produite dans des centres monastiques¹¹⁵. La ceinture fait d'ailleurs partie du costume liturgique, comme en témoigne un passage de la *Vie des Pères du Jura*¹¹⁶. Dans une vision, saint Oyend se voit transmettre la ceinture et le *pallium* par saint Romain, fondateur du monastère de Condate, dont il devint peu après l'abbé : la ceinture est l'un des attributs de cette fonction. Les scènes représentées comme les inscriptions figurant sur certaines plaques témoignent d'une connaissance approfondie des textes sacrés.

La plaque-boucle mise au jour dans la tombe T167 de La Tour-de-Peilz porte un décor figuré, unique à ce jour, qui illustre d'un côté probablement la scène de la multiplication des pains par le

¹¹² Treffort 1996a et b.

¹¹³ Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 263-265, fig. 225. Sur ce thème, cf. en dernier lieu Motschi 2007, pp. 112-116.

¹¹⁴ Cf. Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 280-281, avec litt.

¹¹⁵ Treffort/Serralongue 1997 ; Treffort 2002.

¹¹⁶ Treffort 2002, p. 40 : *Vie des Pères du Jura, Vie de Saint Oyend*, 134-136 : F. Martine (éd.) 1968, pp. 385-387.

Christ. La seconde scène est plus difficile à déchiffrer, mais pourrait représenter un épisode de l'histoire de Tobie ou le sacrifice d'Isaac (fig. 78 et 195)¹¹⁷. La plaque-boucle fut déposée dans la tombe d'une femme dont les os furent ensuite rassemblés dans un caisson de réduction, soigneusement construit sous la partie inférieure d'une tombe en dalles (cf. chap. 5.2 et 8.2, fig. 43 et 159). Cette dernière reçut la dépouille d'une deuxième femme, qui est certainement sa parente. La plaque-boucle fut déposée avec les os en réduction ; on ignore si l'ardillon fut perdu à ce moment-là ou s'il manquait déjà lors de la première inhumation. Ce lien entre les objets et les défunts qu'ils accompagnent est attesté par dix autres cas similaires au sein de la nécropole (fig. 175)¹¹⁸.

Dans le cas de T167, outre la valeur intrinsèque de l'objet, le caractère symbolique du dépôt d'une ceinture, le lien maintenu entre l'objet et la défunte et celui établi avec sa famille témoignent de

l'importance de cet ensemble. Le fait que la porteuse de la plaque soit une femme exclut d'y voir un membre du clergé, mais le décor élaboré de la pièce nous autorise à y voir le signe de son adhésion à la religion chrétienne, même en l'absence d'inscription¹¹⁹. Peut-être s'agit-il ici d'un signe de son appartenance à une communauté monastique ou d'un témoignage d'un pèlerinage accompli, ou encore, plus simplement, d'un objet destiné à assurer le salut de sa propriétaire¹²⁰. Sa présence dans une nécropole sans église pourrait renforcer son caractère sacré et faire de cet ensemble particulier une sorte de sépulture « *ad sanctos* individuelle »¹²¹. On peut encore une fois établir un rapprochement avec la nécropole de Vevey Saint-Martin : une femme y fut inhumée au VII^e s. avec une plaque-boucle en os figurant deux épisodes de la vie de Jonas, qui peuvent être interprétés comme des préfigurations du salut et de la vie éternelle (fig. 194)¹²².

¹¹⁷ Sur l'iconographie de cette pièce, cf. M. Martin, in : Klausener et al. 1992, pp. 27-32 ; ci-dessus, chap. 6.1.3.

¹¹⁸ cf. T70, T68, T108, T389, T399, T401, T464, T487, T495. L'exemple des garnitures à plaquettes verticales, associées à de jeunes enfants, suggère que ces défunts n'étaient pas forcément les propriétaires de ces objets de leur vivant : cf. chap. 10.2.2.

¹¹⁹ Cf. Treffort 2002, p. 39.

¹²⁰ Rettner 1998 ; Guex 2001 ; Poulain 2005.

¹²¹ Treffort 2002, p. 49.

¹²² Auberson/Martin 1991 ; Treffort 2002, p. 48.